

André MAUROIS

de l'Académie Française :

LINCOLN

- cent ans
après

■ UN COUP DE FEU dans une loge du théâtre Ford à Washington : le 14 avril 1865, il y a juste un siècle, un fanatique sudiste assassinait le président des Etats-Unis Abraham Lincoln. André MAUROIS, de l'Académie Française, évoque (page 6) la grande figure de celui qui, deux ans plus tôt, avait mis fin à l'esclavage des noirs. L'historien Jean DARIDAN, auteur d'un livre récent sur Lincoln, précise ce que furent ses luttes contre ses adversaires et parfois contre lui-même. Analysant un aspect de la situation cent ans après, Nicole de BOISANGÈRE-DUTREIL consacre un article aux « Blancs d'Amérique » (pages 6, 7 et 8).



Néo-nazisme :
nouvelles violences (impunies)

■ VIOLENCES à Rennes, à Paris, à Lyon : les groupes néo-nazis continuent, et leur presse multiplie les excitations à la haine raciste et antisémite. Ces menées suscitent l'indignation des démocrates, qui demandent aux pouvoirs publics des mesures immédiates et efficaces pour mettre fin à cette situation scandaleuse. (Voir page 5, l'enquête d'E.N'Gassa à Rennes).

Exposition

pour le centième anniversaire de l'assassinat d'Abraham LINCOLN

Du samedi 8 mai au vendredi 14 mai

Salle de l'Encouragement
44, rue de Rennes
à Paris

(Métro : St-Germain-des-Prés)
de 10 heures à 22 heures

15 AVRIL - 15 MAI 1965

N° 242

Un franc

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

Dimanche 16 mai, au Palais de l'UNESCO

JOURNEE NATIONALE

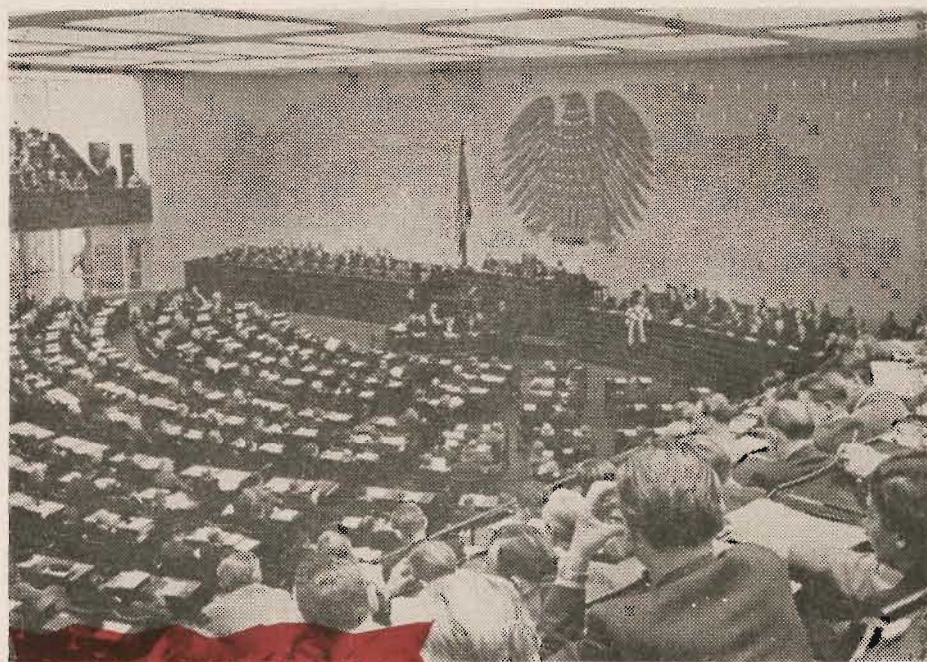
contre le racisme
l'antisémitisme
et pour la paix



■ POUR FAIRE LE POINT des données actuelles du racisme et préciser les meilleurs moyens de le combattre, des hommes et des femmes de bonne volonté, représentant les milieux et les courants de pensée les plus divers, se réuniront, les 15 et 16 mai, au Palais de l'UNESCO. Ce sera la 16^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

A la veille de ces importantes assises, le président du M.R.A.P., Pierre PARAF, souligne (page 5) le bouillonnement de « Notre printemps », marqué par tant de réunions, conférences, expositions, manifestations diverses, qui témoignent de l'intérêt croissant rencontré dans toute la France par notre Mouvement. Pierre Paraf, que l'on voit ici dédicant son livre « Le racisme dans le monde », lors d'une vente-signature, a participé, au cours des dernières semaines, à un grand nombre de ces manifestations, à Paris et en province.

Après le vote du Bundestag



PRESCRIPTION :

La bataille continue

■ SIEGEANT A L'OMBRE DE L'AIGLE IMPERIAL (notre photo) le Bundestag s'est refusé, le 25 mars, à déclarer imprescriptibles les crimes contre l'humanité. Concession dérisoire à l'opinion publique des pays martyrisés par les hitlériens, il a simplement reculé de 4 ans la date de la prescription. Au cours d'une réunion d'information au Grand Orient de France, Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P., a souligné, au nom de notre Mouvement, que la bataille doit continuer contre toute prescription, pour le juste châtiment des assassins nazis (page 4).

Ce mois-ci...

- 15-III. — Pour le respect du droit de vote des Noirs, le président Johnson soumet un nouveau projet de loi au Congrès ; tandis que cinq mille manifestants, conduits par le pasteur King, rendent hommage devant le palais de justice de Selma au pasteur Reeb, assassiné par les racistes.
- 16-III. — Au Sud-Vietnam, près de Da Nang, 47 enfants écrasés sous les bombes américaines larguées sur l'école d'un village.
- 17-III. — A Montgomery (Alabama), la police montée de Wallace charge à coups de gourdin et de lasso 600 manifestants blancs et noirs. Le soir même, le pasteur King tient un meeting dans une église baptiste noire.
- 18-III. — Victoire du mouvement anti-raciste, la « marche sur Montgomery » est autorisée par le juge fédéral Johnson siégeant à Montgomery.

21-III. — La première journée de LA MARCHÉ SUR MONTGOMERY se déroule sans incidents. Le cortège est conduit par le pasteur King, les représentants du gouverneur et du maire de New-York, et M. Ralph Bunche, secrétaire général adjoint des Nations Unies.

• Nouveau bombardement américain au Viet-nam du Nord.

23-III — L'EMPLOI DES GAZ et les raids sans objectifs préétablis marquent une nouvelle étape de l'« escalade » américaine au Viet-nam.

- Ayant dégénéré en émeutes, des manifestations d'étudiants à Casablanca sont durement réprimées ; il y aurait plusieurs dizaines de morts.
- 24-III. — Arrestation au procès d'Auschwitz, de Bernhard Lucas, qui était prévenu libre : il est accusé de complicité dans de nombreux meurtres.

26-III. — Le Parlement de Bonn fixe au 31 décembre 1969, la PRESCRIPTION DES CRIMES DE GUERRE.

- 26-III. — Au terme de la marche sur Montgomery, une femme blanche, Mme Liuzzo, est abattue par des blancs racistes, appartenant au Ku Klux Klan. Le président Johnson annonce que le Ku Klux Klan « sera placé sous le contrôle effectif des lois ».
- 27-III. — Second meurtre raciste en 48 heures : Mme Smith, épouse d'un militant intégrationniste est assassinée à Memphis (Tennessee).
- Découverte d'un arsenal à Industry (Californie), qui devait servir aux « Minutemen » et aux « Rangers », groupes extrémistes en liaison avec le KKK.
- Les Américains continuent d'employer les gaz au Sud-Vietnam : l'opinion mondiale proteste.
- 28-III. — En Floride, des membres du Ku-Klux-Klan en longues robes blanches, pendent le président Johnson en effigie.
- 29-III. — Les quatre membres du Ku-Klux-Klan, arrêtés pour le meurtre de Mme Liuzzo, sont libérés sous caution.
- Le pasteur King propose le boycott économique de l'Alabama.
- 30-III. — L'ambassade américaine à Saïgon dévastée par une violente explosion : 17 tués et 150 blessés.
- 31-III. — A Salamanque (Espagne), 2.000 étudiants manifestent aux cris de « Liberté ».
- L'Assemblée Nationale autrichienne se prononce contre la prescription des crimes de guerre.

1-IV. — Un instituteur de 27 ans, John Harris, MILITANT ANTI-RACISTE EST PENDU A PRETORIA (Afrique du Sud), accusé d'avoir commis un attentat.

- 3-IV. — L'aviation américaine bombarde un pont à 100 km. de Hanoi, rencontrant pour la première fois la chasse adverse, qui lui inflige des pertes sévères.
- 4-IV. — Le Ku-Klux-Klan brûle des croix à Détroit, notamment devant la maison de Mme Liuzzo, assassinée à l'issue de la marche Selma-Montgomery.
- 4-IV. — Maurice Chevalier et de nombreux artistes américains participent à un spectacle « Broadway repend à Selma » dont la recette — 150.000 dollars — sera remise aux organisations antiracistes et aux familles du pasteur Reeb, de M. James Jackson et Mme Liuzzo, récemment assassinée en Alabama.
- 5-IV. — Le maire de Camden (Alabama) et les policiers emploient les gaz lacrymogènes contre une cinquantaine de noirs qui manifestaient en faveur du droit de vote.
- La commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U. s'élève contre la prescription des crimes nazis.
- 6-IV. — Sur l'initiative du Mouvement de la Paix, multiples manifestations en France pour la paix au Viet-nam ; tandis qu'au Nord-Viet-nam, soixante-six avions américains bombardent des villages au napalm.
- 7-IV. — A Madrid, Bilbao, Salamanque, ouvriers et étudiants manifestent par milliers.
- Nouveau raid américain au Viet-nam : 20 tonnes de bombes au napalm larguées au-delà du 17^e parallèle.
- Le gouvernement ouest-allemand s'arrogeant le droit de parler au nom de toute l'Allemagne, le Bundestag tient une session à Berlin.

QUE SE PASSE-T-IL ?

AFRIQUE DU SUD

● Ce jour-là...

Il y a cinq ans, le 21 mars 1960, à Sharpeville (Afrique du Sud), le peuple sud-africain manifestait pour exiger ses droits les plus légitimes et particulièrement la suppression des laissez-passer imposés aux noirs pour tous leurs déplacements.

Malgré le caractère pacifique de cette manifestation, la police tira, tuant 69 personnes, en blessant 180 autres : la grande majorité des morts et des blessés avaient reçu des balles dans le dos.

Une telle brutalité bouleversa l'opinion mondiale. Des résolutions furent adoptées par l'O.N.U., par des gouvernements et dans des meetings condamnant les agissements de la police de Verwoerd. Le leader Luthuli appela les Africains à observer un Jour de Deuil qui fut suivi de façon massive à travers tout le pays.

Le 31 mars, le gouvernement sud-africain, qui était incapable de maîtriser la situation, déclara l'état d'urgence et jeta en prison des milliers de combattants pour la liberté.

Depuis ce jour-là, le régime policier fondé sur une législation arbitraire et sur une politique de répressions s'est encore renforcé en Afrique du Sud.

Des milliers d'Africains sont quotidiennement arrêtés aux termes des lois sur les « déplacements », sur le « sabotage » ou sur « la répression du communisme », toutes lois mises en place pour légaliser l'apartheid et instaurer un régime qui rappelle le nazisme.

Les tortures physiques, le cachot, les interrogatoires qui se déroulent dans le secret le plus complet, en l'absence de tout avocat sont le lot des prisonniers africains, qui, fréquemment, deviennent fous, ou se suicident.

On compte aujourd'hui plus de deux mille prisonniers politiques dans l'île Robben et diverses autres prisons. Des centaines d'entre eux attendent de passer en jugement.

Devant la pression internationale, le gouvernement sud-africain a tout de même annoncé la suspension, à partir du 11 janvier 1965, du système de détention de quatre-vingt-dix jours, prévu par l'article 17 du Général Law Amendement Act de 1963. Cette loi permettait au Ministère de la Justice d'incarcérer quiconque, sans accusation, ni jugement et indéfiniment pour des périodes successives de 90 jours. Entre autres cette loi permettait de maintenir en prison et même au secret, des personnes qui avaient pourtant accompli leurs peines.

Cette suspension ne signifie pourtant par l'abolition de l'arbitraire, le ministre de l'Intérieur pouvant toujours, à tout moment, emprisonner un Sud-Africain par simple décision administrative.

C'est une toute petite victoire mais qui démontre le rôle important que peut jouer l'opinion mondiale et particulièrement les gouvernements. Ainsi, les mesures de boycott économique appliquées par un certain nombre de pays, pourraient certainement mettre l'Afrique du Sud, sinon en très mauvaise posture, du moins en difficulté.

Il serait bien sûr nécessaire, pour que le boycott agisse efficacement, que tous les pays soient solidaires et l'observent de façon unanime. Ce qui n'est malheureusement pas le cas.

● Des armes françaises

AINSI, alors que la Grande-Bretagne vient de décider de suspendre l'envoi d'armes au gouvernement Verwoerd, on apprend officiellement que la France n'appliquera pas ces sanctions économiques et continuera à fournir des armes à l'Afrique du Sud, « pour des buts défensifs », a déclaré M. Schmittlein, vice-président de l'Assemblée Nationale, et président du groupe parlementaire « France - Afrique du Sud », à son arrivée à Johannesburg. « Le gouvernement français, a ajouté M. Schmittlein, n'est peut-être pas d'accord avec tous les aspects de la politique sud-africaine, mais il continuera à voter à l'O.N.U. contre toute résolution tendant à pénaliser l'Afrique du Sud ». Ces décisions ont d'ailleurs été confirmées à M. Wilson, par le général de Gaulle.

Au moment même où des Africains meurent pour avoir seulement réclamé la reconnaissance de leurs droits, tel le jeune leader de l'A.N.C., Washington Bongo, exécuté récemment dans le plus grand secret, tel le jeune instituteur John Harris, pendu le 6 avril à la prison de Pretoria, la position des autorités françaises est lourde de conséquences. Elle constitue pour les criminels racistes d'Afrique du Sud un encourage-

Un peu de pudeur, Bertha !

SOUS le charmant pseudonyme de Bertha Von Paraboom, une effeuilleuse fait chaque soir son numéro au Crazy-Horse-Saloon. Qui dira qu'on ne sait plus s'amuser en France ? Bertha, qui est authentiquement allemande, se déshabille pendant qu'on projette des portraits de Hitler et des croix gammées. Le clou du spectacle est l'apparition de la demoiselle avec pour seul ornement une croix gammée en guise de feuille de vigne.

Si j'affirme que cette jeune personne est sans pudeur, ce n'est pas du tout parce que le striptease me choque. Chacun prend son plaisir où il le trouve et gagne sa vie comme il le peut. Et les pensionnaires du « Crazy-Horse » sont les plus ravissantes qui soient.

Mais cet humour noir n'est-il pas un signe des temps ? A quand, au Crazy-Horse transformé en « camp de concentration », de joyeuses grillades sur barbecues imitant à ravir les fours crématoires d'Auschwitz ? Et le barman déguisé en SS servirait des boissons explosives ! Je propose l'idée au directeur de cette boîte. Visiblement c'est un homme de goût.

Oncle TOM.

gement à résister aux décisions de l'O.N.U. et aux pressions de l'opinion mondiale. Les antiracistes ne sauraient s'y résoudre.

SUISSE

● Une vague de xénophobie

« NOUS manquons d'appartements, d'hôpitaux et il nous faut accepter toujours plus d'étrangers. C'est de plus en plus la pègre internationale qui s'installe chez nous. » C'est là un extrait d'une des quelques centaines de lettres envoyées à la « Tribune de Genève » sur le problème des travailleurs étrangers en Suisse.

Ces arguments ne nous sont pas inconnus. « Minute » fait malheureusement école.

800.000 immigrés, dont la moitié italiens, sont employés actuellement en Suisse où un travailleur sur trois est étranger. Il y a également des Espagnols, des Turcs, des Grecs, des Français, des Nord-Africains, etc...

Sous l'effet de cet accroissement rapide du nombre des étrangers, dont la présence pose des problèmes économiques sociaux et démographiques, divers signes de xénophobie sont apparus dans une partie de l'opinion suisse. « Ils ne sont pas comme nous », reproche-t-on à ces travailleurs dont le comportement constituerait « une offense permanente à l'ordre helvétique ».

Dans certains cafés genevois, des ouvriers italiens se voient refuser une table « vue l'heure tardive », alors que des Suisses sont servis peu après. « Chambre à louer, Italien, Espagnol s'abstenir » : ces annonces paraissent régulièrement dans la presse. Maintenus à l'écart, les ouvriers étrangers vivent loin de leur famille et dans des conditions parfois insalubres.

Une campagne démagogique a certainement alimenté cette xénophobie latente en lançant le bruit que, du fait de l'accord italo-helvétique signé le 4 août 1964, des familles suisses seraient délogées au profit des travailleurs étrangers. Un « Mouvement contre la surpopulation étrangère », récemment créé, a demandé, ainsi qu'un groupement de Suisse alémanique, le « Parti démocrate » de Zurich, « la révision de la Constitution en vue de limiter la population étrangère à 3 % de l'effectif total ». Un parti anti-italien, l'« Union suisse pour la Liberté », a diffusé des slogans racistes.

Ces différentes manifestations xénophobes suscitent la réprobation de certains milieux conscients de la contribution de la main-d'œuvre étrangère à la prospérité du pays.

Dans une déclaration, des professeurs de la Faculté de Médecine de Berne se sont élevés contre « la xénophobie naissante qui se manifeste en Suisse ». Une revue patronale horlogère se demande : « La Suisse, pays traditionnel de la tolérance, l'asile de tant de malheureux, deviendrait-elle une nation raciste et xénophobe ? »

Ce racisme sournois, qui apparaît en Suisse, inquiète aussi les autorités religieuses : le conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse vient de lancer un appel reproduit par « Cité Nouvelle », organe du Christianisme Social. On y lit notamment : « Les étrangers qui vivent dans nos portes, ne représentent pas une invasion camouflée, organisée par d'autres Etats. C'est nous qui les avons fait venir, c'est nous qui les avons embauchés, car nous avons besoin de leur concours. »

« Nous prions instamment, les membres de nos Eglises, conclut cet appel, qui forment une grande partie de notre peuple, de rester calmes et raisonna-

bles. Dans l'examen des problèmes nouveaux auxquels notre pays doit faire face, nous leur demandons de demeurer justes, humains et de témoigner également de leur amour du prochain à ces frères étrangers qui vivent maintenant chez nous. »

HIER ET AUJOURD'HUI

● Pétain et les mesures antijuives

DEPUIS de nombreux mois, certains milieux et certaine presse réclament la réhabilitation de Pétain, jetant le trouble dans les esprits et donnant aux jeunes surtout, qui n'ont pas connu l'occupation, une image sentimentale et faussée du chef de la collaboration. On exalte la valeur militaire et les qualités de stratège de l'ex-maréchal, on minimise ses responsabilités, on lui accorde les circonstances atténuantes, on veut oublier qu'il a livré un pays tout entier à l'ennemi et qu'il a permis les massacres de Résistants et d'otages, la déportation massive des juifs français vers les camps d'extermination.

Le rôle de Pétain, sur ce dernier point, est pleinement mis en lumière dans un texte de Henri Hertz, récemment reproduit par la « Terre Retrouvée ». Le 1^{er} août 1945, c'est-à-dire quinze jours avant que le maréchal ne fût condamné à mort, ce document a été adressé par Justin Godart au président Montgibéau et à tous les jurés du procès Pétain. Il n'est pas inutile d'en rappeler aujourd'hui quelques passages.

Hertz montre comment le processus de l'asservissement de la France à l'occupant allemand a commencé avec le traitement infligé aux juifs qui a permis à Pétain d'« évaluer ce qu'il pourrait imposer à la nation et obtenir de son consentement » et qui « a servi aux Allemands à évaluer ce qu'ils pourraient exiger du gouvernement » de Pétain. « Ainsi les juifs, écrit Henri Hertz, mis au ban de la société française, ju-

★ Suite page 3.

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (7^e)

Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer Droit et Liberté, ou s'abonner, au siège des Amis de Droit et Liberté, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequier, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.

QUE SE PASSE-T-IL ?

★ Suite de la page 2.

rent du même coup mis au banc d'essai des mesures d'asservissement et, comme on disait à Vichy, de « rééducation » de tout le peuple français. »

Hertz insiste particulièrement sur la responsabilité de Pétain dans la promulgation et l'application des lois antijuives qui dans une première phase privèrent les juifs de leurs droits civiques pour, dans une seconde phase s'attaquer à leurs biens et à leurs personnes, violant les promesses antérieures.

Lors du procès, Pétain prétendit tout ignorer. Pourtant, si l'opinion publique était démoralisée et pensait qu'en abandonnant les juifs à leur sort et à l'ennemi, la répression n'irait pas plus loin, de nombreuses protestations s'élevèrent de partout, demandant à Pétain d'intervenir. Ce qui suppose qu'il était bien au courant.

« Mais c'est ensuite, à la deuxième phase d'exécution des lois antijuives... que s'affirma la duplicité fanatique de l'accusé », poursuit Henri Hertz. « A-t-il ignoré et qu'a-t-il fait le jour où ses ministres saisirent les biens, puis pourchassèrent les personnes. C'est l'époque déshonorante des camps français, Gurs, Rivesaltes, Le Vernet... » où furent parqués, parce que juifs, des vieillards, des femmes et des enfants, d'anciens officiers, des légionnaires décorés...

« A-t-il ignoré quels agents furent chargés de cette besogne de garde-chiourmes ? » demande Henri Hertz. « Qui a nommé les commissaires aux Questions juives, qui a choisi un Xavier Vallat, puis un Darquier de Pellepoix, professionnels de la haine des juifs ? »

La situation est alors mûre pour la troisième phase, celle où les juifs français sont livrés aux Allemands.

« Nous voici au temps des grandes rafles de 1942. Cette phase marquant le point culminant du traitement imposé aux juifs par l'Etat français et dont son chef qui en notifiât et souvent en accentuait les instructions dont il suivait pas à pas l'effrayante progression, allait déclencher ce que quittaient les Allemands. Ce qu'ils n'avaient pas osé réclamer d'emblée et dont à présent ils étaient assurés, à la mesure que leur garantissait la pénalité juive : l'esclavage de toute la France, l'abandon de sa jeunesse, la reddition de ses forces vives et les derniers lambeaux de sa liberté. »

Parlant au nom des juifs de France, Henri Hertz conclut : « ... Nous portons témoignage que l'accusé, par son silence, quand il pouvait parler, par son impassibilité quand il pouvait faire un geste, par son mensonge quand il soutenait que jusqu'à aujourd'hui il n'a pas su, nous portons témoignage qu'il a accepté et patronné ces tortures d'exception, aboutissement fatal de la législation d'exception concertée et développée par lui, sciemment et délibérément par lui. »

● Le mythe Weygand

A l'entreprise de réhabilitation pour Pétain, s'ajoute actuellement une campagne de presse visant à entretenir le mythe Weygand ; Weygand, grand soldat ; Weygand, homme intègre, etc.

Or, « L'Information juive » de mars 1965, rappelle opportunément que Weygand fut le principal responsable du « numerus clausus » appliqué dans les écoles d'Algérie, par une décision qu'il prit personnellement et notifia au Grand Rabbin d'Alger. Cette mesure était édictée dans une simple lettre datée du 30 septembre 1941, que publie « L'Information juive ».

En voici des extraits :

« Monsieur le Grand Rabbin, vous avez bien voulu me demander par lettre du 21 septembre courant quelle décision avait été prise en ce qui concerne l'admission des enfants israélites dans les écoles primaires.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, ainsi que je vous en avais informé au cours d'une précédente audien-

ce, un « numerus clausus » a été établi pour l'enseignement primaire et fixé dans chaque école à 14 % du nombre des élèves. (...) »

« A dater du 1^{er} janvier 1942, le pourcentage de 14 % vaudra pour tous les élèves juifs et l'élimination des enfants en surnombre sera prononcée immédiatement. (...) »

Weygand n'a même pas cherché à donner à cette mesure l'aspect formel d'une loi, et sa décision allait bien au-delà de la législation antijuive promulguée par Vichy. Il a fait de la surenchère, par haine personnelle contre les juifs.

● Bagarres à Vienne

QUELLES décisions prendra le Parquet de Vienne chargé d'établir si M. Borodajkwydz, professeur d'histoire contemporaine à l'École supérieure de sciences commerciales, s'est rendu coupable d'infractions envers la loi interdisant de répandre les idéologies nazies ?

Ce professeur a tenu, à la fin du mois de mars, une conférence de presse où il a, une fois de plus, exposé ses idées pangermaniques. Du reste il ne s'est jamais défendu d'avoir adhéré de plein gré au parti national-socialiste allemand ni d'avoir collaboré, durant la dernière guerre mondiale, aux services d'information des S.S.

Qui plus est, à la suite de cette réunion, ses disciples, étudiants pour la plupart, manifestèrent violemment leurs sentiments antisémites. Dans les jours qui suivirent, les milieux universitaires, municipaux et politiques protestèrent et des bagarres opposèrent les étudiants fidèles au professeur aux anciens résistants autrichiens dans les rues de la capitale autrichienne. L'un de ces derniers a été tué.

RACISME

● Lu dans la presse

TENONS-NOUS en aux faits rapportés dans la presse, en soulignant, toutefois, leur caractère commun : des Algériens victimes de gardiens de la paix.

L'affaire Smail Lahlah remonte au mois de juin 1962, après les accords d'Evian, mais vient de passer au tribunal correctionnel. L'agent Lebas, condamné le 6 avril dernier à 500 F d'amende pour blessures par imprudence, avait, dans « un geste malencontreux », tiré sur Smail Lahlah. Ce dernier atteint au ventre, était demeuré onze mois sans travailler avant de reprendre sa place parmi le personnel de la Préfecture de la Seine.

Le cas de Tahamte Saïd est plus récent. Appréhendé le 12 février et emmené au commissariat pour vérification d'identité, il dut subir, dans le car de police, les violences des gardiens qui l'accompagnaient. Admis à l'Hôtel-Dieu, une intervention chirurgicale lui enlevait l'usage de l'œil droit.

Quelles que soient les raisons qui ont provoqué l'arrestation de Tahamte Saïd, il n'en demeure pas moins que son affaire ressemble à celle de Lahlah Smail et que le « faciès » joue beaucoup dans l'une comme dans l'autre.

Mais que dire également des manchettes de certains journaux, friands de caractères gras, qui résumant en une phrase la pensée raciste actuelle ?

Un enfant est égorgé dans un bois, près d'Evreux. Il s'agirait d'un crime rituel » en raison de « la sauvagerie même du meurtre ». « C'est donc plutôt vers les milieux musulmans et noirs de la région » que la police va diriger son enquête.

Non moins « sauvage » fut le noir qui attaqua une librairie du Quartier Latin pour lui voler 10.700 F.

Nous n'avons fait que relater quelques cas puisés dans la presse. Ils sont significatifs et se passent de tout commentaire.

Matraqué parce qu'il faisait son métier

Notre collaborateur, le photographe Elie Kagan se trouvait à titre professionnel à la manifestation organisée le mardi 6 avril, à la Bourse du Travail, pour la paix au Vietnam.

Il prit quelques clichés lorsque la police se mit à frapper un groupe de jeunes à coups de pelerines et de matraques. L'éclair du flash fit se diriger contre le photographe la fureur des agents qui, l'entourant, l'injurèrent, tombèrent sur lui à coups de poings et de matraques.

Elie Kagan a eu son matériel gravement endommagé. Le médecin qui a relevé des contusions et hématomes, lui a prescrit huit jours d'incapacité de travail.

Elie Kagan a porté plainte le lendemain suivant ces incidents, contre ces méthodes inadmissibles.

Les gaz...

IL n'est pas juste de « voir du racisme partout », ainsi qu'on nous en fait quelquefois le reproche... injustement, car nous veillons attentivement à ne jamais dépasser les limites de notre domaine. Ainsi toute guerre ne revêt pas par principe un aspect raciste et l'attitude « classique » du patronat à l'égard des ouvriers ne relève nullement du racisme ; mais s'il s'agit des travailleurs algériens, ou portugais, ou d'Afrique noire, etc., nous savons à quel moment, dans quels cas, il nous faut intervenir en tant que M.R.A.P.

Toutefois la lettre P, dans notre sigle, signifie « paix », nous ne devons jamais l'oublier, et c'est en toute conscience que les fondateurs du Mouvement ont tenu ainsi à rappeler que la préparation de la guerre et la guerre elle-même constituaient un véritable fumier passionnel sur lequel proliféraient les fleurs vénéneuses de tous les racismes.

★

La seconde guerre du Viet-nam, attisée par les Etats-Unis, est cruelle, indéfendable et constitue un péril grandissant

PAR

Roger MARIA

pour la paix. Il faut y mettre fin par des négociations et, sur cette base évidente, minimum, nous sommes assurés de faire l'unanimité de nos amis.

Mais il est un aspect qui nous émeut



Et aussi en Alabama...

profondément de cette « sale guerre » en quelque sorte aggravée par rapport à « l'autre » : cette guerre à un certain degré de l'« escalade », a pris une tournure manifestement raciste.

★

Les gaz ont été employés contre les populations civiles. Nous ne réfuterons même pas les arguments hypocritement présentés comme « techniques » selon lesquels il ne s'agirait que de gaz du genre lacrymogènes (pourquoi pas hilarants !) et non pas asphyxiants.

On va voir, par les extraits qui suivent de la presse mondiale, y compris les journaux les plus anti-communistes, que personne n'est dupe et que, cette fois, l'émotion s'est emparée de l'opinion publique des cinq continents.

Il est devenu d'une brûlante évidence que les autorités américaines — précisons : le Président, son gouvernement, le Pentagone, etc. — n'ont pris cette décision que parce qu'il s'agissait de jaunes, de « coloured men », et que jamais ils n'auraient osé aller jusque là à l'égard de blancs.

Le racisme, c'est cela !

★

Qu'on en juge :

Du « New York Times » :

« Au Viet-nam, les gaz ont été fournis et leur utilisation a été approuvée par des hommes blancs contre des Asiatiques. C'est une chose qu'aucun Asiatique, qu'il soit communiste ou non, ne pardonnera. »

Le journal de droite hollandais « Nieuwe Rotterdamscher » estime que « si la décision d'employer les gaz constitue un moyen psychologique pour faire peur au Vietcong, les conseillers psychologiques du Président ne méritent pas autre chose que de recevoir leur congé. »

Du journal japonais « Yomiuri Shimbun » :

« Il n'existe pas d'armes chimiques humanitaires. En réalité, les Sud-Vietnamiens servent de cobayes pour les expériences américaines sur les gaz de combat. »

Au Danemark, « Aktuel », organe du Parti social-démocrate danois, gouvernemental, déclare que « les Etats-Unis ont tranché une limite qu'Hitler lui-même n'avait pas osé franchir. »

Le journal de l'Inde « Patriot » écrit avec indignation :

« Il serait plus approprié de dire que les Etats-Unis ont décidé d'utiliser les gaz et le napalm au Viet-nam parce qu'il s'agit d'Asiatiques et non d'Européens ou d'Américains. Les Asiatiques n'oublient jamais que les Américains ont utilisé la bombe atomique contre les Asiatiques et ils ne sont pas surpris par l'énormité de tels crimes. »

★

Cette réflexion grave du journal indien nous offre l'occasion de rappeler que l'on sait maintenant, de façon assurée, que lorsque la première bombe atomique fut larguée sur Hiroshima, le 6 août 1945, le Japon avait déjà offert depuis cinq jours, sa capitulation sans conditions. Ce n'est donc pas pour sauver des

vies américaines ou pour hâter la fin de la guerre en Extrême-Orient que Truman et ses conseillers prirent la responsabilité de refuser la reddition japonaise, de différer de plusieurs jours la fin des combats, c'est pour impressionner le monde entier, particulièrement les Soviétiques, et affirmer ainsi leur volonté d'hégémonie.

Bref : les deux champignons d'un ciel d'enfer d'Hiroshima et de Nagasaki ne furent point, comme trop l'ont cru, les actes de terreur ultimes de la seconde guerre mondiale, mais les premières provocations de la troisième. Et si le plus néfaste des présidents des Etats-Unis a osé ce que le grand Roosevelt avait énergiquement écarté, c'est parce qu'il s'agissait de jaunes et que les jaunes, n'est-ce pas...

★

Il faut dire ces choses. C'est le moment. Non pas pour « faire de l'histoire », mais parce que rien n'arrêtera les fanatiques à froid et joueurs de dés — sur notre dos — du bellicisme que le torrentiel refus de tous les peuples d'admettre ce racisme inconséquent qui entraîne des risques majeurs de faire basculer le monde dans la guerre.

Comme l'a très lucidement souligné le « Washington Post » :

« Il est difficile de dire quel mal le napalm et les gaz font à l'ennemi, mais il n'est pas difficile de découvrir le mal qu'ils nous font à nous, Américains. »

En ce XX^e anniversaire de la fin de la guerre de 39, les combattants et victimes de la dernière guerre vont se trouver mêlés à nombre d'anciens de la guerre de 14. Parmi ces hommes qui ont maintenant autour de soixante-dix ans, quelques-uns traitent une vieillesse douloureuse, car leurs poumons ont été détériorés par les gaz sur les rives de l'Yser ou en Champagne ; d'autres, plus jeunes, ont eu presque toute leur famille anéantie par le gaz Zyklon B à Auschwitz et autres camps de l'extermination en masse.

Amis lecteurs, le petit journal de l'amicale de mon camp, Neuengamme, a pour titre : « N'oublions jamais ! »...

Le SCANDALE

EN votant contre la prescription des crimes nazis, Bonn aurait sauvé l'honneur de l'Allemagne fédérale.

Il est triste de constater que l'appel qui avait retenti dans toutes les capitales du monde et dont les résistants, les anciens déportés, les rescapés des camps de la mort, avaient fait sans distinction leur cri de ralliement, l'Allemagne n'a pas voulu l'entendre.

Ce que l'on peut dire, c'est que ce qui s'est passé au Parlement, doit être considéré comme une immense duperie destinée à abuser l'opinion publique mondiale.

C'est une farce qui vient de se jouer à Bonn car, si on examine en particulier le paragraphe « 3 » de la nouvelle loi, on constate qu'elle ne prévoit de poursuites que contre une partie des criminels.

Les autres assassins, ceux qui, soi-disant n'ont fait qu'obéir aux ordres, sont pratiquement réhabilités.

Voilà où nous en sommes vingt ans après.

On avait dit et répété que les

par



Jean
PIERRE-BLOCH

ancien ministre

hommes sont oublieux, qu'ils le sont par nature mais aussi par intérêt.

L'Allemagne fédérale vient de dépasser la mesure.

Le chancelier Erhard ne sort pas grandi de cette affaire; s'il a donné personnellement l'impression qu'il était partisan de l'abrogation de la prescription, il s'est bien gardé de le manifester publiquement, préférant laisser au Parlement la responsabilité d'une décision qui irait à contre-courant de l'opinion générale de ses compatriotes. Dans ce cas précis, le silence a été une forme de lâcheté.

A six mois des élections, c'était trop demander sans doute au gros président professeur Erhard.

On regrettera que cette attitude équivoque ait été imitée par la majorité chrétienne-démocrate, par quelques malheureux socialistes plus préoccupés de campagne électorale que de pure et simple justice.

Sans employer de grands mots, nous pouvons dire que toutes les campagnes dénonçant l'emprise des nazis sur l'Allemagne fédérale, retrouvent là une justification évidente.

Le scandale que nous devons dénoncer ici avec force, c'est l'aisance avec laquelle l'opinion allemande tout entière, et en particulier les femmes, tendent à considérer comme de simples victimes des « événements » les millions de morts exterminés dans les camps au nom de la supériorité de la race.

On savait déjà que le passage d'Hitler au pouvoir était considéré comme un fait historique qui ne méritait que six lignes dans les manuels d'histoire à l'usage des collégiens.

Aujourd'hui nous savons à quoi nous en tenir. La réconciliation avec l'Allemagne! Oui, mais pas en effaçant d'un trait de plume les crimes abominables qui ont déshonoré l'humanité.

Si l'Allemagne veut prendre place parmi les nations, qu'elle le prouve en dénonçant et punissant les assassins qui sont là encore dans les sphères gouvernementales.

Mais, comme l'a rappelé fort opportunément Vladimir Jankélévitch, « la prescription des crimes nazis, M^e Maurice Garçon estime que la proroger pose un problème de droit. Mais le droit a-t-il quelque chose à voir dans cette affaire? »

Tout est là!

Après le vote du Bundestag

PRESCRIPTION :

La bataille continue

Le 31 mars, la Loge Saint-Just du Grand Orient de France tenait une réunion d'information sur les problèmes de la prescription et du châtiement des crimes contre l'humanité.

Devant un public nombreux et intéressé, M. François Savignon, de la Loge Saint-Just, par une courte introduction, a ouvert la soirée que présidait M. Paul Anxionnaz, ancien ministre, grand maître du Grand Orient de France.

M^e Jean Schapira, avocat à la Cour d'Appel de Paris, professeur à l'Institut de Droit appliqué de Paris, membre du Bureau National du M.R.A.P., exposa les aspects politiques et moraux du problème de la prescription. M. Maurice Rolland, conseiller à la Cour de Cassation, président de l'Association des Magistrats résistants, en examina l'aspect juridique. M. Bernard Schreiner, président de l'U.N.E.F., tint à souligner que pour la jeunesse, le nazisme demeure une préoccupation actuelle. Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P. (dont nous reproduisons ci-dessous l'intervention), exprima les vues de notre Mouvement sur les questions soulevées.

EN abordant cette tribune, permettez-moi, déclare Charles Palant, de porter témoignage, au nom du M.R.A.P., de la fraternelle amitié qui nous lie à tant d'authentiques combattants antiracistes, que nous sommes heureux de saluer parmi vous.

Nous sommes reconnaissants au Grand Orient de France et en particulier à la loge Saint Just d'avoir organisé ce débat. L'occasion nous est donnée de faire le point dans cette longue bataille contre la prescription des poursuites en matière de crimes contre l'humanité...

LE VOTE DU BUNDESTAG

Une étape de cette bataille s'est achevée avec le vote du Bundestag, le 25 mars dernier. Ce vote, enlevé à l'esbrouffe, dicté par de mesquines considérations électorales, a choqué l'espoir de l'opinion internationale même la plus indulgente pour le passé de l'Allemagne. Ce vote a cependant le mérite de clarifier une situation, ce dont nous devons prendre acte : la République fédérale allemande avoue à la face du monde que les abominables forfaits accomplis par les hitlériens durant la seconde Guerre Mondiale doivent un jour prochain cesser d'être considérés comme des crimes. Ce vote signifie que ceux qui les ont inspirés, préparés, ordonnés, perpétrés, ne sont point rejetés de la Communauté allemande. S'ils sont, ces criminels tenus provisoirement, à l'écart de la communauté nationale cela ne provient pas de la volonté allemande de les désavouer, mais d'une contrainte résultant de la victoire alliée de 1945. Ce vote signifie enfin que cette contrainte cessera d'être le 1^{er} janvier 1970.

J'avoue avoir eu la naïveté d'espérer entendre un jour le gouvernement de l'Allemagne, son parlement affirmer que même si tous les Etats proclamaient la prescription, l'Allemagne, elle, était décidée à ne jamais accorder de **quitus** aux monstres qui par leurs forfaits avaient écrit la page la plus déshonorante de son histoire.

CETTE ALLEMAGNE-LA...

Et cette page déshonorante, l'Allemagne officielle prétend que le moment est venu de la tourner. Cette prétention, le Bundestag vient de l'afficher avec une incroyable indécence.

De cette Allemagne-là, nous sommes les alliés. Un pacte nous lie à elle, sans omettre les multiples accords et traités multilatéraux...

Or, en décembre dernier, le parlement français adoptait à l'unanimité, une loi proclamant que « les crimes contre l'humanité sont de par leur nature même imprescriptibles à jamais... ».

Peut-on imaginer plus insolent défi que la réponse du Bundestag par son vote du 25 mars ? Ce vote semble dire au porteur français : « Cause toujours. Ce que chez vous, vous affirmez imprescriptible à jamais, chez nous dans quatre ans, on n'en parlera plus ».

Qui se souvient de l'accolade fameuse, goûtera avec une saveur toute particulière le fait que c'est à celui des partenaires qui compte deux grand-pères allemands que l'on doit l'initiative de la mesquine prorogation de la prescription...

LA BATAILLE CONTINUE

N'en déplaise à ceux qui croient que les quatre prochaines années suffiront pour

De nombreuses protestations

Après la décision du Bundestag de reporter de quatre années seulement la prescription des crimes nazis, de nombreuses associations et personnalités ont protesté.

Citons la F.N.D.I.R.P. (Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes), le Comité « Ni oubli, ni prescription », la Fédération Mondiale des Villes Jumelées qui déclare notamment : « Comme nous ne pouvons admettre l'idée que nos villes puissent un jour partager le sort de Coventry, Rotterdam ou Varsovie en souvenir des victimes de l'hitlérisme et des camps de la mort, au nom de la justice et de l'humani-

imposer l'oubli, nous affirmons et nous appelons à faire en sorte que ces années là soient celles de la victoire.

Et il en sera ainsi pour peu que tous ceux qui conservent fidèlement le souvenir des millions de martyrs et plus encore tous ceux qui veulent garder l'humanité, d'un retour offensif du nazisme, unissent leurs efforts...

En poursuivant l'action pour le châtiement des criminels hitlériens que la prescription rendrait impunitissables, nous répondons à une double préoccupation.

Nous demeurons, en effet, guidés par la fidélité à ce qui fut l'idéal commun de toute la Résistance européenne dont bien entendu, nous n'excluons par les résistants allemands. Mais nous voulons également ins-



Le discours de Ch. PALANT Secrétaire général du MRAP à la réunion d'information du Grand Orient de France

truire et gagner à notre cause la génération nouvelle éclosée en vingt ans et à qui l'on a trop systématiquement caché et l'ampleur des crimes hitlériens et les lourds sacrifices consentis par la Résistance dont l'épopée a permis la victoire des peuples sur la barbarie.

IL FAUT DIRE ET RAPPELER...

En cette année du 20^e anniversaire de la découverte et de la libération des camps, il faut rappeler ce que furent les années noires. Il faut dire ce que furent les crimes du racisme nazi. Expliquer ce qu'a été la désignation de populations entières vouées à l'extermination. Comment des millions d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards ont été recensés, marqués, arrachés à toute vie sociale, dépouillés de tous leurs biens, raflés, confinés puis séparés les uns des autres, et les familles déchirées, acheminés vers le supplice, gazés, brûlés. Il faut dire et rappeler comment de leur vivant et au delà de la mort tout leur fut pris, leurs cheveux, leurs dents en or, la graisse de leur corps et jusqu'aux cendres de leurs os. Il faut dire et rappeler les scènes d'horreur au Vélodrome d'Hiver. Il faut dire et rappeler, le bloc des mères devenues folles à Drancy. Il faut dire et rappeler qu'un million huit cent mille enfants de moins de douze ans ont été assassinés. Que des convois entiers d'enfants marchaient à la chambre à gaz, leur dernier jouet à la main sous le regard cynique et insensible des S.S.

Il faut dire et rappeler enfin que le crime a duré mille jours et mille nuits, à la cadence infernale voulue et scrupuleusement réalisée par les industriels de la mort dont les architectes, les ingénieurs et les banquiers venaient sur place contrôler le fonctionnement de leur industrie et la rentabilité de l'entreprise, c'est-à-dire compter les bénéfices, supputer les dividendes.

Et aujourd'hui on argue du Droit pour imposer la prescription. En réalité, par la

prescription ce sont aussi, les responsabilités des industriels et des financiers du nazisme qu'il s'agit d'effacer. Les criminels devenus impunitissables, toutes les traces de ces complicités, tout aussi criminelles disparaissent.

Nous aurions tort d'oublier que si les criminels avaient nom Himmler, Eichmann, Mengele, ou Danneker, le bourreau des juifs de France, les esclavagistes s'appelaient aussi I.-G. Farben, Siemens, Bayer, Krupp, Allgemeine Electricische Gesellschaft, et là il ne s'agit plus des canailles réfugiés depuis vingt ans dans la clandestinité, mais de gigantesques entreprises toujours prospères et aujourd'hui plus puissantes que jamais.

Ce sont là les véritables tireurs de ficelles de messieurs les parlementaires de Bonn. Et ces beaux messieurs, partisans de la prescription, viennent nous donner des leçons de morale comme celui-ci qui déclarait, voici quelques mois « ... Il faut en finir avec la double morale, celle des vainqueurs et celle des vaincus... »

Il y a en effet affrontement entre la morale tout court, celle des hommes libres qui veulent vivre et rester libres, d'une part, et d'autre part la pseudo-morale des assassins, coupables non d'avoir été vaincus, mais d'avoir été des assassins et d'en n'éprouver aucun remords.

Dès lors, la page qu'ils offrent de tourner est moins celle des crimes qu'ils ne regrettent point que la page glorieuse des sacrifices immenses qui ont été le prix de la victoire qui les a terrassés.

SI L'HUMANITE VEUT SURVIVRE...

Cette page de gloire, ne permettons jamais qu'elle soit arrachée à l'histoire humaine.

Ecrité avec le sang de tant de martyrs, elle reste pour toujours un message à tous les hommes. Il ne faut pas oublier les noms de Treblinka, de Maidanek, d'Auschwitz, de Drancy, d'Oradour. Si l'humanité veut survivre, elle doit conserver vivants dans sa mémoire ces noms qui ne sont pas seulement ceux des crimes allemands. Ce sont des noms qui ont failli marquer la limite dernière du devenir humain.

L'humanité a le devoir de proclamer que les crimes contre l'humanité sont de par leur nature imprescriptibles à jamais ainsi que l'a fait le parlement français.

CONTINUER DANS L'UNION

Chez nous l'unanimité du parlement fut la conséquence heureuse d'une campagne menée par toutes les organisations issues de la Résistance. Elles surent prendre de nombreuses initiatives pour alerter l'opinion publique. Il en fut ainsi dans de nombreux pays et dans des conditions plus difficiles, en Allemagne même.

Il n'est d'ailleurs pas inutile de souligner que le vote du Bundestag du 25 mars est lui-même un premier succès par rapport à la décision prise à Bonn en novembre dernier de fixer la prescription au 8 mai de cette année.

Si en France une campagne active fut menée contre la prescription, il convient cependant de remarquer qu'il fut souvent difficile de coordonner les efforts des uns et des autres. Trop de mauvaises raisons de préséances, trop de sectarismes et de préjugés ont — hélas — contrarié un véritable regroupement des énergies.

★ Suite page 11.

Unanime réprobation contre les VIOLENCES RACISTES de Rennes

(Enquête
d'Emmanuel N'GASSA)

DEPUIS le début de l'année universitaire, un groupe d'étudiants d'extrême-droite mènent au sein de l'Université de Rennes une campagne raciste contre les étudiants africains (1).

Ces étudiants, qui appartiennent à la Fédération des Etudiants Nationalistes (F.E.N.) ont notamment lancé dans leur journal « Rennes-Nationalistes » (de janvier 65) des attaques mensongères contre un professeur africain, M. Ba, ancien normalien, agrégé de l'Université depuis 1958, le taxant d'incompétence pédagogique et d'incapacité à enseigner l'algèbre moderne à l'Université, alors que M. Ba n'enseigne pas cette matière. Ces attaques personnelles s'accompagnent de la diffusion de tracts et brochures parés de dessins négrophobes, constellés d'injures et d'affirmations mensongères, misant sur les bas instincts et les préjugés de certains étudiants.

A ces agressions verbales ont succédé des violences physiques : le lundi 15 mars, à la sortie du restaurant universitaire de la rue de Fougères, une trentaine d'« intellectuels » racistes ont malmené sauvagement trois étudiants africains.

Sur place, j'ai essayé de rassembler certaines informations pour les lecteurs de « Droit et Liberté ». J'ai interrogé successivement le directeur académique, un adjoint au maire de Rennes, le président de la F.E.A.N.F. (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France).

— Croyez-vous que le racisme existe en France ?

L'adjoint au maire : « La France est un pays de fraternité ».

Le directeur académique : « Nous ne tolérons pas le racisme ».

Le président de la F.E.A.N.F. : « Ta question est idiote, camarade, car tes activités diverses te permettent de savoir que le racisme existe bel et bien en France ».

— Que pensez-vous des attaques contre M. BA et les Africains pendant ce premier trimestre ?

L'adjoint au maire : « C'est une honte et pour Rennes et pour la France tout entière ».

Le directeur académique : « C'est une insulte pour nous, Français. Les responsables, en nombre infime, sont des éléments égarés. De tels actes portent atteinte à la renommée de l'Université française et bafouent la liberté d'expression, car elles dépassent le cadre de la simple polémique ».

Le Président de la F.E.A.N.F. : « Ces actes mettent en cause la coopération présente et future entre le peuple français et le peuple africain, car ils créent pour les Africains un inadmissible climat d'insécurité ».

— Quelles sont les mesures prises ?

L'adjoint au maire : « Je viens de saisir le maire (signalons que le maire de Rennes est en même temps député) qui a été stupéfait en apprenant de tels incidents. Nous avons décidé, M. le maire et moi, de poser le problème devant le Conseil Municipal afin de trouver les solutions adéquates et efficaces qui s'imposent ».

— Des solutions adéquates, certes, tout le monde le dit, M. l'Adjoint au maire, mais j'aimerais savoir lesquelles.

— Eh bien, les procès-verbaux, la Police, le tribunal et la prison existent et nous les utiliserons le moment venu ».

Je signale également, que les Universitaires, en commençant par M. Henri Le Moal (recteur de l'Académie de Rennes) doyen honoraire de la Faculté des Sciences ainsi que les doyens des Facultés de Droit et de Lettres, les 80 professeurs de la ville, les assesseurs et les chercheurs de l'Académie de Rennes, ont rappelé dans une motion, les principes fondamentaux de l'Université Française :

★ Suite page 10.

(1) « Droit et Liberté » a fait allusion à cette campagne dans son dernier numéro.

Notre printemps

PRINTEMPS du M.R.A.P.... le printemps de ses seize ans. Un printemps chargé d'orages où, de l'Allemagne à l'Alabama et à l'Union Sud-Africaine, le racisme continue de blesser la chair et la dignité des hommes. Conflits raciaux et conflits nationaux s'interfèrent. Le fanatisme clérical les attise. La faim et la misère ont préparé leur terrain.

Printemps éclairé aussi des plus solides espérances, marqué d'une prise de conscience de plus en plus profonde, de plus en plus étendue de la gravité du racisme qui apparaissait encore il y a moins de trente ans comme un mal fatal, inévitable, lié à la condition humaine, qu'on acceptait avec la même résignation que les esclaves jadis supportant leurs chaînes.

Avril 1965. Jamais notre Mouvement n'eut à répondre à tant d'appels. Le grand problème pour lui, c'est de faire face à ses nouvelles tâches, de surmonter sa crise de croissance grâce à l'initiative, la ferveur de tous ses amis.

COMME chaque année, au calendrier de notre printemps s'inscrit notre Journée Nationale. Comme les années précédentes, c'est au Palais de l'Unesco qu'elle se déroulera. Mais les travaux des Commissions qui précéderont ses séances plénières assureront à celles-ci une efficacité plus directe.

La Journée Nationale ne sera pas seulement le lieu de rencontre, de confrontation, d'affirmation d'ou notre idéal sortira renforcé de concours plus nombreux et plus ardents. Les trois Commissions du M.R.A.P. auront pu dégager ensemble les solutions précises que comportent les périls dont les plus récentes études — et notamment la vivante et générale enquête de Nicole de Boisanger-Dutreil, parue dans le dernier numéro de *Droit et Liberté* — ont montré l'actualité. La moindre étincelle — crise économique, menace de guerre — pourrait faire surgir à nouveau les mauvais démons dans les petites et grandes républiques d'Andorra, auxquels tous nos pays sont directement apparentés.

La Commission de Législation arrêtera les modalités de la campagne pour l'adoption des propositions de lois antiracistes soumises au Parlement.

La Commission sur les formes et manifestations actuelles du racisme coordonnera et complètera l'œuvre des commissions spécialisées qui fonctionnent déjà : qu'il s'agisse du racisme dont les travailleurs nord-africains et noirs sont victimes, de celui de l'Afrique du Sud, du délicat problème du racisme et de la décolonisation, de la situation de nos frères gitans et de leurs ghettos errants, de celle du Moyen-Orient. De celui-ci l'opinion antiraciste se montre tout particulièrement préoccupée. J'ai pu mesurer, au cours de nombreuses conférences à Paris et en province, combien nos camarades désiraient voir le M.R.A.P. apporter sa contribution à l'apaisement en ce secteur du monde, dans la négociation basée sur le respect des droits de tous et sur le préalable évident, incontestable, de l'existence et de l'indépendance de l'Etat d'Israël.

Enfin, la Commission de propagande et d'action antiraciste, se basant sur les travaux de nos Comités parisiens, de nos Comités départementaux, du Club Amitié, des Comités de lycéens et d'étudiants, de la Commission culturelle du M.R.A.P. et du Comité de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.), précisera les meilleurs moyens pour faire échec sur tous les terrains aux racismes auxquels nous confronte notre action quotidienne.

La Journée Nationale de 1965 sera placée sous le signe d'un double anniversaire : le centenaire de l'assassinat de Lincoln, les vingt ans de la victoire sur le nazisme.

Il y a un siècle, quelques jours après la victoire remportée par les Etats du Nord dans la guerre de Sécession, le président des Etats-Unis, Abraham Lincoln, était assassiné par un fanatique esclavagiste. Il tombait, comme devait tomber J.-F.

Il y a vingt ans, le nazisme allait être écrasé en Europe. Il y a vingt ans sur les camps d'extermination les libérateurs déferlaient. De l'immense terre, des morts, des ressuscités avaient surgi, hommes, femmes, enfants, survivants miraculeux du massacre, qui s'étaient chaque jour accrochés à leurs dernières forces, à leur suprême espérance. En eux se prolongeait l'écho du testament des insurgés du ghetto de Varsovie : « Ne dis jamais : ce pas sera mon dernier pas. »

Les uns et les autres, morts et vivants seront présents autour de nous au Palais de l'UNESCO.

D'Abraham Lincoln, le président assassiné, à Mordechai Anckielewicz, le jeune chef de la glorieuse insurrection des juifs de Pologne, des noirs de l'Afrique du Sud à toutes les victimes du racisme sous tous les ciels et sous tous les régimes.

MAIS si notre angoisse demeure lourde, si notre vigilance doit être constamment en éveil, grand est notre réconfort de rencontrer tant d'intérêt, de recueillir tant d'adhésions en notre action quotidienne.

Il n'est de semaine où des conférences, des colloques, ne s'organisent autour du problème du racisme. Des lycéens des Clubs de l'UNESCO aux élèves de l'Ecole Centrale, des jeunes sephardites aux spectateurs d'Andorra, des studios de l'O.R.T.F. à ceux de Radio Monte-Carlo, j'ai eu ou j'aurai l'honneur de poser ce problème devant la conscience française.

C'est au M.R.A.P. que revient, pour une large part, le mérite de cette prise de conscience.

Un mois avant les assises de notre Journée Nationale, que mes camarades, les aînés et les jeunes, me permettent de leur exprimer notre amitié, notre gratitude fraternelles.

par
Pierre PARAF
Président du MRAP

Kennedy, pour avoir voulu l'égalité entre les citoyens noirs et blancs de la République américaine.

Le M.R.A.P. apportera son hommage de respect et de gratitude à la mémoire de ce héros de la fraternité. Nous saisissons l'occasion de ce centenaire pour affirmer notre solidarité à tous ceux, blancs et noirs, qui, coude à coude, mènent là-bas notre combat.

A l'ombre de Lincoln, à celle de John Brown le défenseur des nègres mort par pendaison, auquel Victor Hugo dédiait des pages immortelles, nous associerons celles de toutes les victimes du racisme, de ces nobles pèlerins tombés au cours de ces dernières semaines : le pasteur de Selma, la jeune femme, assassinés au cours ou au retour d'une Marche qui était bien la marche des Etats-Unis vers l'avenir, vers la rédemption d'un des plus lourds péchés de l'humanité.

Le printemps 1965 marque, pour ceux de nos générations, la venue d'un autre anniversaire décisif dans notre destin.

Les 15 et 16 mai, au Palais de l'UNESCO

POUR PARTICIPER à la Journée Nationale

La Journée Nationale est ouverte à tous les antiracistes qui peuvent prendre part tant aux séances plénières qu'aux réunions des commissions et sous-commissions. Pour recevoir la CARTE DE PARTICIPANT, remplissez aussitôt le bulletin ci-dessous et adressez-le au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e. (Tel. GUT 09-57). (C.C.P. 14-825-85 Paris).

M
Adresse

● souhaite recevoir CARTES DE PARTICIPANT à la XVI^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, le dimanche 16 mai à l'U.N.E.S.C.O.

● désire assister le samedi 15 mai après-midi au travaux de la sous-commission suivante :
— les formes et les manifestations actuelles du racisme,
— les moyens d'action contre le racisme,
— le Droit et la Justice dans la lutte antiraciste.

● désire participer d'ici la Journée Nationale aux travaux de la sous-commission suivante :
— les manifestations de racisme liées à la décolonisation,
— les problèmes du Moyen-Orient,
— les gitans,
— l'action contre l'apartheid,
— la prescription des crimes contre l'humanité,
— législation antiraciste,
— la jeunesse contre le racisme.

● demande que ... couverts lui soient retenus pour le déjeuner qui aura lieu au restaurant de l'U.N.E.S.C.O., et vous envoie à cet effet la somme de (30 F 00 par couvert).

● vous adresse, dans le cadre de la souscription pour la Journée Nationale, sa contribution de F.

(Souligner les options choisies.)



14 AVRIL 1865

Le Président a été assassiné !

Abraham LINCOLN

Il y a cent ans, le 14 avril 1865, alors que le Président et Mrs Lincoln étaient au théâtre, un acteur à demi-fou, John Wilkes Booth, fanatique de l'esclavagisme et qui se refusait à accepter la victoire du Nord sur le Sud, tua le Président d'un coup de pistolet. C'était pour les États-Unis un immense malheur. Seul Lincoln avait été capable de gagner la guerre et d'empêcher la sécession ; seul il aurait pu panser les blessures du Sud et s'opposer aux excès des vainqueurs.

Car il était un grand homme, dans le sens le plus complet de ces mots. Sa vie avait été difficile. Il n'avait reçu qu'une instruction rudimentaire, mais il avait lu et relu depuis l'enfance quelques grands livres dont la Bible et Robinson Crusoe. Par ces lectures il s'était fait une éloquence et un style. D'abord avocat, il fut amené à la politique par la controverse au sujet de l'esclavage qui coupa en deux les États de l'Union. En 1858, candidat au Sénat il prit position avec force : « Une nation divisée contre elle-même ne peut rester debout. Je crois que ce gouvernement ne peut vivre à demi esclave et à demi libre. »

PAR

André MAUROIS
de l'Académie Française



EN 1860 les États libres du Nord le firent président. Deux blocs s'opposèrent. Blocs de passions et de loyalismes contradictoires bien plus que d'intérêts. Aux gens du Sud, Lincoln, l'étrange Lincoln, avec son grand corps osseux et musclé, son visage taillé à coup de serpe, ses longs bras, sa redingote rustique apparaissait comme un chef grotesque et inacceptable. Les planteurs du Sud étaient des aristocrates qui rêvaient d'une république de gentlemen ; Lincoln aimait les gens du commun. Il disait que Dieu, lui aussi, aimait les hommes du commun et que c'était la raison pour laquelle il en avait tant créé.

Lincoln avait un grand fond de bonté et de compassion tendre. Il plaignait les esclaves, mais il n'éprouvait pour les gens du Sud aucune haine. Seulement il savait que son devoir était de sauver l'Union, fût-ce par la guerre, si on la lui imposait. Ce fut la guerre, longue, sanglante, difficile. Le Nord était plus fort, le Sud mieux commandé. Lincoln, par une action personnelle incesante, par des discours admirables, communiquait aux masses son courage. Ce fut sur le champ de bataille de Gettysburg que, dans un discours digne de Démosthène ou de Périclès, il demanda aux vivants d'être dignes des morts, « afin que ces morts ne soient pas morts en vain ; afin que cette nation, devant Dieu, renaisse à la liberté — et afin que le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, ne soit pas effacé de cette terre. »

La guerre fut gagnée, totalement gagnée. Les conditions de l'armistice furent généreuses. Lincoln souhaitait réformer sans humilier. Pourvu que les conditions de paix continssent deux clauses : maintien de l'Union, abolition de l'esclavage, il était prêt à pardonner. Comment ne pas avoir pitié du Sud ? Il avait tant souffert. Lincoln lui faisait, contre certains Nordistes avides de vengeance, un rempart de son corps quand un Sudiste le tua. Cette mort rendit la reconstruction bien plus difficile. Qu'allait-on faire des noirs émancipés ? La réponse semblait évidente : des citoyens à part entière.

Et pourtant, cent ans après la mort de Lincoln, bien que des progrès aient été réalisés, ce problème n'est pas résolu. La Constitution des États-Unis, qui réserve de nombreux droits aux États, a permis jusqu'à ce jour au Mississippi, à l'Alabama, à tous les États ségrégationnistes de s'opposer à l'égalité des droits. De grands présidents ont essayé de l'imposer à la fois par la loi et par les décisions de la Cour Suprême. John F. Kennedy a été, après Lincoln et tant d'autres, l'un des héros de cette lutte, et qui sait s'il ne l'a pas payé de sa vie ? Mais l'issue finale n'est pas douteuse. L'immense majorité du peuple américain veut l'égalité « afin que ces morts ne soient pas morts en vain ».

Si les Noirs d'Amérique ont abandonné depuis trente ans le parti de Lincoln, ils n'en restent pas moins obstinément fidèles au souvenir de leur libérateur, et le culte qu'ils lui vouent demeure presque idolâtre. L'attitude de Lincoln à l'égard de leur race n'eût pourtant rien de monolithique ; complexe et nuancé, la sympathie qu'il éprouvait pour les Noirs ne dicta jamais son action, et il ne devait la manifester ouvertement que dans les deux dernières années de sa vie. S'il avait eu à déplorer un tel comportement pour l'esclavage — « Je ne puis me rappeler un moment où je n'ai pensé de la sorte » — il ajoutait qu'il avait dû longtemps attendre, « en se mordant la langue », avant de pouvoir l'exprimer.

Le Kentucky, où Abraham Lincoln passa sa petite enfance, compte de nombreux esclaves, mais il le quittera à sept ans. Dans l'Indiana, où il atteint l'âge d'homme, on ne dénombrait en 1810 que 630 noirs, contre 23.890 habitants blancs. C'est au cours de ses voyages à la Nouvelle-Orléans, en 1828 et 1831, que lui apparaitront pour la première fois avec évidence les méfaits de l'esclavage ; il n'exprimera guère les sentiments que lui inspire cette découverte, même après son installation à Springfield, dans l'Illinois.

À la Chambre des Représentants de l'État, où il figure pendant huit ans, il prend toutefois à deux reprises position contre la servitude. Au printemps de 1837, il se joint à l'un de ses collègues pour condamner publiquement ce fait « de l'injustice et d'une mauvaise politique ». Il faut un certain courage, dans un État qui s'accommode fort bien de l'existence de l'esclavage au Sud et qui ne tient pas à le voir cesser. Mais Lincoln entend s'en tenir là pour deux raisons, semble-t-il : il croit, tout d'abord, que la nature des choses amènera l'esclavage à disparaître un jour, de lui-même ; jusque là, il doit suffire d'empêcher son extension tout en « laissant tranquilles » les États où la servitude existe, car le Congrès n'a pas le droit d'intervenir chez eux. Le jeune parlementaire trouve le second motif de sa réserve dans la méfiance souveraine qu'éveille chez lui les abolitionnistes. Il s'agit d'un groupe humanitaire passionné, acharné à réclamer la suppression immédiate et inconditionnelle de la servitude au nom des Écritures et de la Déclaration d'Indépendance. Rien ne convient moins à Abraham Lincoln que leur agitation et son cortège de violence. Le maintien de l'Union, menacé par les fureurs civiles, prime très tôt dans son esprit la liquidation d'une institution pernicieuse. Déjà, aux environs de 1840, il se montre tel qu'il demeurera toute sa vie, non seulement modéré, mais passionné de modération.

« Une injustice monstrueuse »

Après un bref passage au Congrès fédéral, il consacre à l'étude du problème noir, dont il estime avoir une connaissance imparfaite, les six années de retraite qui précéderont son retour dans la vie publique, en 1854. Ce travail acharné le confirmera dans son option essentielle (« L'esclavage est une injus-

tice monstrueuse ») ; il le persuade aussi du bien-fondé de ses réserves, à une nuance près. Il s'interroge en effet chaque jour davantage sur la solidité de l'équilibre qui s'est établi à grand peine entre les États qui admettent l'esclavage et ceux qui le rejettent. « J'en viens à douter que ce gouvernement soit en mesure de demeurer indéfiniment moitié esclave, moitié libre » (Springfield, 16 juin 1858). Il se borne toutefois à formuler cette inquiétude ; jusqu'à son élection à la Présidence, il n'ira pas plus loin, non seulement parce qu'il veut éviter le risque d'une désunion entre républicains qui puisse compromettre ses chances, mais parce qu'il ne « sent »

maintien de la Constitution et la préservation de l'Union. Dans le Nord l'élément de couleur, dont les offres d'enrôlement deviennent sans écho, ne pourra de longtemps participer directement à l'effort de guerre. Après quelques semaines, les Chambres se préoccupent pourtant des esclaves du Sud qui, désertant leurs maîtres, se sont réfugiés dans les lignes fédérales ; un projet de loi, voté le 6 août, libère ceux que leurs propriétaires ont employés au service des Confédérés. Lincoln ne croit pas devoir refuser son acquiescement à cette mesure, bien qu'il s'estime seul qualifié pour décider du statut des esclaves ; mais il ne se fera pas faute d'affirmer

de ne pas appro- fonder le fossé qui sépare les forces antagonistes. Aussi l'importance des politiciens ou des hommes de Dieu, acharnés les uns et les autres à faire de lui le bras séculier de leur zèle abolitionniste, ne parviendra-t-il pas à le détourner de sa ligne.

Mais si, tout en poursuivant la guerre avec énergie, le Président cherche à maintenir vivant l'esprit de compromis, sans lequel aucun gouvernement démocratique n'est durable, il n'érige pas en maxime son souci de procrastination. Au cas où, évoluant, les circonstances lui imposeraient une attitude différente, il saura s'adapter à elles. Il en est ainsi au printemps de 1862, quand il s'avère évident qu'une mesure d'émancipation faciliterait la politique étrangère des États-Unis, en ralliant à ceux-ci de larges segments des opinions publiques européennes. Au même instant le sentiment général évolue dans le Nord, tandis qu'au Congrès les radicaux, dont Lincoln ne peut mépriser le concours, redoublent de ferveur abolitionniste. L'adversaire connaît alors une période d'efficacité, et il pourrait être opportun de le priver de ses esclaves. Enfin desormais à infléchir sa ligne, Lincoln va élaborer un programme original d'émancipation, dite « compensée ». Si l'État, croit-il, acceptait d'indemniser les propriétaires d'esclaves, ceux, notamment, des États-frontières, le principal obstacle à l'affranchissement tomberait.

Fidèle à ses opinions de jeunesse, l'auteur du projet estime du reste qu'émancipation et « déportation » vont de pair et il voudrait qu'une fois libérés, les esclaves quittent les États-Unis. Mais, à son immense regret, Lincoln ne peut rallier à ses plans aucun des États-frontières. Il n'aura pas davantage de succès auprès des noirs et ses tentatives de colonisation, que ce soit au Libéria, en Amérique Centrale ou à Haïti, s'effondreront l'une après l'autre. L'élément de couleur, malgré son infortune, a déjà poussé des racines trop profondes dans le sol américain pour vouloir le quitter.

Dans un premier temps, le débat sur l'esclavage lui paraît étranger aux préoccupations publiques ; il ne servirait à rien, remarque-t-il, « d'aller si vite que le pays ne puisse suivre ». Il mesure d'ailleurs les périls qu'une action prématurée impliquerait. Un certain nombre d'États situés entre le Nord et le Sud, les « États-frontières », sont en effet demeurés dans l'allégeance de l'Union, tout en conservant chez eux l'esclavage, et l'abolition de celui-ci pourrait les rejeter dans les bras des insurgés. Enfin Lincoln, en 1861, garde encore l'espoir

LINCOLN et l'esclavage par Jean DARIDAN



pas la nécessité d'une prise de position plus tranchée.

Son aversion pour l'esclavage ne va du reste pas jusqu'à faire de Lincoln l'ami inconditionnel des noirs. Certes, il voit en eux des êtres humains, auxquels il convient de reconnaître tous les « droits naturels » énumérés par la Déclaration d'Indépendance ; mais il ne saurait s'agir pour eux, dans son esprit, de l'égalité politique et sociale, car le niveau intellectuel comme les aptitudes des deux races sont trop différents. Encore moins peut-il être question, entre blancs et noirs, d'un quelconque amalgame. La seule perspective en paraît si choquante à Lincoln qu'il se raccroche à la seule formule capable selon lui de l'écartier, le renvoi, « la déportation », dit-il, des gens de couleur dans leur continent d'origine.

Sa candidature à la Présidence ne saurait donc susciter l'enthousiasme des noirs. Elle représente toutefois pour ceux-ci un moindre mal, car les autres aspirants à la Maison Blanche, en novembre 1860, se déclarent tous favorables au maintien, sinon à l'extension de l'esclavage. L'élection de Lincoln, qualifié bien contre son gré par ses adversaires de « candidat des noirs », paraît tout d'abord reconfortante à l'élément de couleur ; mais ses inquiétudes seront réveillées le 4 mars 1861 par le discours inaugural du nouveau Président, auquel il reprochera de ne pas mettre en cause le principe de la servitude, tout en excluant sa propagation.

La réaction violente du Sud devant les propos modérés du Chef de l'État, puis le déclenchement des hostilités raviveront la confiance des noirs, mais les pouvoirs publics vont nourrir parcimonieusement leur enthousiasme. Le 22 juillet, la Chambre des Représentants leur rappelle que le réel but de la guerre n'est pas leur affranchissement, mais le

Une lente adaptation

Les noirs peuvent-ils au moins, après l'ouverture des hostilités, escamoter immédiatement ou à terme la condamnation de l'esclavage ?

Les noirs peuvent-ils au moins, après l'ouverture des hostilités, escamoter immédiatement ou à terme la condamnation de l'esclavage ? Pendant dix-huit mois le Président paraîtra, dans ce domaine, être l'image de l'hésitation et même de la contradiction. On incrimine de toutes parts son « allure de tortue » ; il n'en a cure. Voué à la préservation de l'Union, il entend avant tout maintenir la Constitution et prouver, ce faisant, que la démocratie est une forme de gouvernement viable, n'excluant ni la continuité des vues, ni la hardiesse des décisions. Si, chemin faisant, il se voit chaque jour obligé davantage d'envisager une éventuelle suppression de la servitude, c'est là pour lui, vers la fin de 1861, une considération secondaire. Son propos n'est pas de se comporter en pacifiste de la morale publique, ni de traduire en actes ses sentiments intimes. Aussi se « hâtera-t-il lentement », afin de n'accomplir aucun geste dont il n'ait au préalable évalué toutes les conséquences.

Contraint à tirer les conséquences de ce nouvel échec, Lincoln s'acheminera enfin vers l'adoption d'une mesure révolutionnaire qui, en soulevant définitivement les espoirs de l'élément de couleur, scellera du même coup l'abandon de ses tentatives précédentes. Pendant trois mois le Président mûrit une déci-



Une vente d'esclaves comme en vit Lincoln en 1828

sion qu'il rendra publique à la faveur d'une victoire importante, remportée le 17 septembre à Antietam. Dès le 22 septembre, une proclamation préliminaire d'émancipation annonce aux États Confédérés la libération de leurs esclaves au cas où, avant le premier janvier suivant, ils n'auraient pas déposé les armes.

Le chef de l'Exécutif, dont une des maximes favorites est qu'il avance lentement, sans jamais revenir en arrière, a maintenant conscience, en accomplissant

★ Suite page 8.

Chants de la Liberté

« Fleuve profond, sombre rivière », tel est le titre d'un excellent ouvrage paru aux éditions Gallimard, et qui est un recueil de « negro spirituals » traduits et présentés par Marguerite YOUR-CENAR.

Nous publions ci-dessous deux de ces « negro spirituals » : le premier, chanté au moment de la guerre de Sécession, quand les esclaves partaient rejoindre en masse les troupes nordistes ; le second adapté aux luttes de notre temps.

La guerre de Sécession

Plus d' bloc au marché pour moi !
Oh, jamais plus !
Plus d' coups d' fouet sur l' dos pour moi !
Oh, jamais plus !

(Par milliers, les hommes sont partis !)

Non, plus d' rations d' mais pour moi !
Oh, jamais plus !
Non, plus d' sel rationné pour moi !
Oh, jamais plus !

(Par milliers, les hommes sont partis !)

Plus d' maîtresse braillant après moi !
Oh, jamais plus !
Plus d' coups d' fouet sur l' dos pour moi !
Oh, jamais plus !

(Par milliers, les hommes sont partis !)

Bill Moore, il a marché...

... Oh, Bill Moore, il a marché tout seul sur la longue route solitaire.

Il a osé marcher tout seul sur la longue route solitaire. Il a marché en plein jour et il a marché dans la nuit. Et nous n'étions pas auprès d' lui. Et nous n'étions pas auprès d' lui...

Il a marché dans l'Alabama pour vous et pour moi. Pour qu' on soit tous libres et qu' on soit égaux, toi et moi. Et pour qu' un jour Noirs et Blancs on soit tous frères !

Et Bill Moore, c'était un Blanc, mais les balles ne distinguent pas la couleur. Quand elles sifflent dans la nuit les balles des lyncheurs ne distinguent pas la [couleur,

Et beaucoup d' Noirs, on les a tués, et Bill Moore il git par terre. Et nous n'étions pas auprès d' lui. Et nous n'étions pas auprès d' lui...

Oh, chaque homme doit choisir et se décider à son heure. Oh, chaque homme doit choisir et marcher tout seul dans sa voie... Et nous trapperons à la porte de la Liberté, et si on demande qui nous envoie, Nous répondrons que c'est un homme qui s'appelait Bill Moore...

LES BLANCS D'AMÉRIQUE



Devant la Maison-Blanche, des étudiants blancs manifestent contre le racisme.

Le 7 mars dernier, le pasteur King organise depuis Selma jusqu'à Montgomery, capitale de l'État d'Alabama, une marche des noirs pour obtenir leur inscription sur les registres électoraux. La police charge à cheval, matraque et asphyxie de gaz lacrimogènes la foule désarmée. 48 heures plus tard, ce sont trois pasteurs blancs, venus pour participer à la marche, qui sont matraqués. L'un d'eux, James Reeb, est grièvement blessé. Des religieuses blanches de la ville de Saint-Louis mènent à leur tour une marche de protestation. Reeb meurt de ses blessures. Quatre membres du Ku-Klux-Klan sont inculpés.

« VOUS N'ÊTES PAS LIBRES »...

Les noirs réclament depuis longtemps avec ardeur et patience un véritable droit de vote. Leur attitude n'a pas changé, leur condition pas encore. Ceux qui changent, ce sont les blancs. Ils ne sont plus les spectateurs du drame noir ; ils sont dedans. Des personnalités protestent dans toute l'Amérique. Le chef syndicaliste George Meany apporte au nom de 15 millions de syndiqués son soutien aux victimes de la police de l'Alabama. Le conseil national des Églises déclare que cinquante ecclésiastiques vont s'envoler de Washington pour rejoindre King dans une seconde marche sur Montgomery ; un évêque méthodiste, un

PAR

Nicole
de BOISANGER-DUTREIL

Des étudiants blancs commencent dans le Wisconsin une marche de 80 kilomètres par solidarité avec les marcheurs de Selma. À Boston, d'autres étudiants blancs protestent devant le parlement local contre l'obstruction pratiquée envers les électeurs noirs ; sur leurs pancartes, on peut lire ces mots : « Le droit de vote pour tous », et « Protection de tous les citoyens américains ». On tienne de tous les citoyens américains... Détroit.

A Selma, le 9 mars, une seconde marche se heurte à la police armée jusqu'aux dents. Le clergé blanc s'y est, cette fois, rendu en masse. Le matin, il était quasi impossible de trouver des moyens de transport pour arriver en ville. Des centaines de volontaires blancs parmi lesquels des médecins et des infirmières sont sur place. Un évêque méthodiste blanc marche au tête du cortège aux côtés de King. Le commandant Claude leur intime, une fois encore, par haut-parleur de se disperser. Mais ce n'est pas un ultimatum et la police ne charge pas, car

L'émotion en France

Le 26 avril 1865, Paris apprit l'assassinat de Lincoln. Dans la France du Second Empire, cette nouvelle provoqua une grande émotion.
« Un mouvement universel de stupeur, d'indignation et d'affliction a répondu à ce forfait », écrivait, le 30 avril 1865, dans la « Revue des Deux Mondes », Eugène Forcade, qui ajoutait : « On a été comme joudroyé du contraste soudain qui plaçait une telle catastrophe au lendemain des grandes et décisives victoires obtenues par le gouvernement américain. La douleur générale s'est soulagée spontanément pour ainsi dire en essayant de rendre justice aux mérites et aux vertus de M. Lincoln. » Les étudiants parisiens traduisirent, les premiers, cette douleur générale que la presse, redoutant la censure impériale, ne relata presque pas.
Ainsi, dans le numéro du 30 avril 1865



LINCOLN

et l'esclavage

★ Suite de la page centrale

sant un geste fatidique, de répondre à la fois aux nécessités de l'heure et à l'appel de l'avenir. « Mes concitoyens, dira-t-il aux membres du Congrès, nous ne pouvons échapper à l'histoire. Nous nous déclarons être en faveur de l'Union. Le monde n'oubliera pas ce dire... En donnant la liberté à l'esclave, c'est celle de l'homme libre que nous garantissons... » La décision du Président semble dictée par la raison plus que par le cœur : « Si je pouvais sauver l'Union sans libérer un esclave, je le ferais », avait-il encore écrit à l'un de ses détracteurs le 22 août précédent. La sécheresse de ton du document préliminaire prouve du reste que son objectif essentiel n'a pas changé. La proclamation qu'il signera le 1^{er} janvier 1863 est tout ensemble prosaïque et brève. Elle ne donne la liberté qu'aux esclaves des Etats rebelles et n'apporte aucune promesse à ceux des Etats loyaux. Mais les noirs, à travers l'Union, ne s'embarassent plus de détails; seul compte pour eux le mot « liberté », et ce mot-là a été prononcé. En refusant d'en voir les limitations, l'enthousiasme des noirs a donné à la Proclamation ses dimensions historiques et en a fait le tournant essentiel de la guerre. Cette mesure, prise en fonction d'opportunités diverses, deviendra l'une des étapes principales de la conquête des droits universels de l'homme.

D'abord surpris, Lincoln mesura vite la portée de son geste; dans le fameux discours de Gettysburg, à l'automne suivant, ce n'est plus à reconstruire l'Union, mais à « *renaître dans la liberté* » qu'il conviendra les Etats-Unis. L'émancipation, affirmera-t-il en février 1865, a été « *acte essentiel de mon Administration, l'événement le plus important du XIX^e siècle* ».

« Une grande victoire morale »

Les obstacles sont écartés désormais,

qui retenaient le Président d'accorder sa vie publique à ses sentiments les plus profonds; il va répondre à l'attachement passionné que lui portent les noirs, et qui contraste avec leur confiance réservée de jadis. Admis à servir sous les drapeaux de l'Union dès janvier 1863, les hommes de couleur s'enrôlent en foule, dans les Etats libres, parce qu'ils veulent remplir leurs devoirs de citoyens, dans les Etats-frontière pour bénéficier de la liberté qui leur est octroyée lors de leur incorporation. Depuis le jour de l'an de cette année, tous les noirs manifestent un intérêt personnel à la victoire des armes de l'Union; symbole de celle-ci, Lincoln ne peut, à leurs vœux, mal faire, même quand il recule devant l'idée de leur octroyer le droit de vote qui est pourtant, depuis l'émancipation, la première de leurs revendications. Ils ne feront nul grief au Président des efforts soutenus qu'ils déploient, durant les derniers mois de la guerre, en vue de panser, un jour venant, « *les plaies de la Nation* ». Libre aux radicaux de lui reprocher sa clémence à l'égard des rebelles : les noirs lui garderont une confiance sans limites, qu'attestera l'appui donné par eux, en 1864, à sa deuxième candidature et que récompenseront d'abord la libération par les Etats-frontière de leurs esclaves, puis, le 31 janvier 1865, le vote du XIII^e amendement, abolissant la servitude dans l'ensemble des Etats-Unis. « *cette grande victoire morale* », dira le soir même le Président à la foule venue l'acclamer.

Et dès qu'aux attributs du héros, une mort tragique ajoutera, le 14 avril 1865, l'auréole du martyr, la tradition noire commencera à édifier l'hagiographie de Lincoln, assassiné le Vendredi Saint, le « *jour où ils ont crucifié Notre Seigneur* ».

Jean DARIDAN.

SUR UN CENTENAIRE

L'émotion en France

★ Suite de la page centrale

nombre, l'un d'eux fit remarquer que si vingt seulement étaient arrivés, ils étaient partis douze cents. »

L'Adresse des étudiants dont il était question dans cet article, déclarait :

« Nous pleurons dans le président Lincoln un concitoyen, car nul pays n'est plus maintenant inaccessible et nous tenons pour notre toute contrée où il ne se trouve ni maîtres, ni esclaves, où tout homme est libre ou se bat pour le devenir. Nous sommes les concitoyens de John Brown, d'Abraham Lincoln et de M. Seward (le secrétaire d'Etat qui avait failli, le 14 avril, être assassiné en même temps que Lincoln). Nous, les jeunes, à qui l'avenir appartient, devons avoir le courage de fonder une vraie démocratie... »

★

Parmi ces jeunes gens, se trouvait le docteur Georges Clemenceau qui, depuis 1861, admirait Lincoln. Trois mois plus tard, il partit faire un séjour de 4 ans aux Etats-Unis. Il devait y retourner en novembre 1922, et confier à un journaliste américain :

« Lincoln fut à mon avis un des plus grands hommes qui aient jamais existé. Il fut grand par son caractère, par ses sentiments et par ses actes. Je ne suis pas allé visiter son tombeau avec la pensée de consacrer une pareille mémoire, mais uniquement pour montrer que j'ai essayé de marcher derrière lui dans la voie qu'il a si glorieusement tracée. J'ai toujours voulu agir comme Lincoln. Je suis un vieillard, mais ce pèlerinage m'a donné une force nouvelle et m'a convaincu que je tiendrai le coup jusqu'au bout. »

★

Au milieu de la discrétion des compte-rendus de la presse, des journalistes libéraux, tels Eugène Forcade et Auguste Langgel, rendirent hommage à Lincoln. Le « *Journal des Débats* » du 29 avril, sous

la signature de Prévost-Paradol, déclarait :

« En apprenant l'affreux malheur qui vient d'enlever à la République des Etats-Unis son meilleur citoyen, notre pensée s'est aussitôt reportée au-delà de quatre années en arrière, à ce triste moment où l'élection de M. Lincoln et l'annonce de la guerre civile ont presque simultanément traversé l'Atlantique. Tout le monde prit alors parti parmi nous et s'enrôla moralement dans l'une des deux armées, selon les habitudes de son esprit et l'inclinaison de son âme (...)

« Le besoin de transporter quelque part une sympathie, une admiration, une espérance auxquelles le Vieux Monde offrait trop peu d'aliments, assurèrent à la cause du Nord de nombreux amis, jaloux de maintenir, au moins en ce point, la tradition politique de la France et l'esprit libéral de notre nation. »

★

Les milieux officiels, en dehors des condoléances d'usage, ne commentèrent nullement l'assassinat de Lincoln, car ils étaient hostiles au Président des Etats-Unis. Un familier de la Cour, Mérimée, écrivit, le 4 mai 1865 :

« Ne trouvez-vous pas qu'on fait un peu trop de « fuss » pour la mort de M. Lincoln ? C'était, après tout, un « first second rate man » comme disaient les Yankees, dont probablement vous n'auriez pas voulu pour un employé du Musée... »

Mais les présidents du Sénat et du Corps législatif surent exprimer l'émotion des deux assemblées et 74 députés libéraux — Jules Favre, Pelletan, Arago, entre autres — votèrent un hommage à Lincoln.

Du côté des loges maçonniques, des catholiques et des protestants libéraux, il y eut, également, des hommages solennels consacrés à la mémoire de Lincoln, auxquels se joignirent très peu de membres du haut clergé, Mgr Dupanloup excepté.

Les Blancs d'Amérique

★ Suite de la page centrale.

aujourd'hui le pays blanc s'est ému et il est là. On accorde aux manifestants le temps d'une prière avant de retourner en ville.

A Selma toujours, le 11 mars, trois ecclésiastiques blancs, dont Mgr Egan, évêque de Chicago, mènent avec deux leaders noirs 500 personnes vers l'hôtel de ville. On campe dehors, arrêté par la police. A New-Jersey, le gouverneur demande l'intervention du gouvernement et adopte dans son propre Etat une résolution condamnant les actions en Alabama. De son côté, le gouverneur de New-Hampshire se joint à une prière publique pour l'Alabama. L'évêque californien Pike déclare que si le gouvernement n'agit pas, les 400.000 prêtres, pasteurs et rabbins des Etats-Unis devront aller manifester. Le président des dockers propose un boycottage des marchandises en provenance de l'Alabama.

Un juge fédéral, qui s'appelle lui aussi Johnson, autorise la marche. Le cortège s'ébranle le 21 mars. On y voit les cols blancs des pasteurs et des prêtres, les barbes des beatniks, les chandails des étudiants. En tête s'avance l'unijambiste blanc, Jim Letherer, qui sera un peu la mascotte de la manifestation. Sur la route, d'autres blancs le moquent cruellement en scandant le pas de sa jambe unique : « *Gauche, gauche...* » Une image de *Newsweek* montre campant fraternellement côte à côte, le premier soir, des religieuses blanches et de jeunes noirs.

PRESTIGE DU DESSIN

■ L'exposition intitulée « *PRESTIGE DU DESSIN* » restera ouverte jusqu'au 23 avril, à la galerie Anne Colin, 60, rue Mazarine, Paris-6.

Un peintre et cinq sculpteurs : René Aberlenc, René Babin, Jean Carton, Raymond Corbin, Léopold Kretz, Raymond Martin, y sont réunis, illustrant de leurs dessins les poèmes de notre amie Juliette Darle.

Reprenons à notre compte une phrase du critique d'art, George Besson, dans sa présentation de l'exposition : « Je vois, en ces artistes une réunion d'hommes sincères. Ils n'enrichissent leur style que dans la vérité à l'aide d'une écriture riche de vocabulaire et ferme de syntaxe, qui garde le timbre et la chaleur de la vie. »

TROIS MORTS

Où se tiennent les racistes ? Effrayés sans doute par le déploiement de forces policières qui escortent les marcheurs, ils ne se montreront guère, sauf après la traversée du pont de Selma. Un groupe de femmes grimace en criant : « *Yankees, go home !* ». Sur des voitures, des panonceaux avec ces mots : « *Le comté de Luther King* » et « *Je hois les noirs*. » Le second jour de la marche, un petit avion appartenant à la force aérienne confédérée lancera les tracts de l'Action des Citoyens Blancs invitant les blancs à se joindre à une opération contre les intégrationnistes actifs.

L'ordre du jour de la cour fédérale précisait que le nombre des marcheurs ne devait pas dépasser 300 sur les tronçons étroits de la route. A un de ces points, le pasteur Young demande à certains d'entre eux de quitter le cortège. Un noir dit : « *Pourquoi tous les blancs ne s'en iraient-ils pas ?* Et Young répond : « *Franchement, ils sont notre protection. La garde nationale d'Alabama n'assurerait pas la sécurité d'un groupe de noirs. Et puis, il ne s'agit pas d'un simple problème noir. Nous mettons l'accent sur tous les drames de l'Amérique.* »

Ce même jour, à Birmingham, des experts militaires ont désamorcé la sixième bombe depuis quatre jours dans le quartier noir et des téléphonistes anonymes ont menacé de faire sauter quatre écoles communales. Décidément, les extrémistes blancs préfèrent agir dans l'ombre.

Le 25 mars, c'est une foule de 30.000 personnes presque à moitié blanche qui se masse devant le Capitole de Montgomery où flotte encore le vieux drapeau de la Confédération sudiste, drapeau dont Ralph Bunche dira qu'il « *devrait être descendu depuis cent ans* ».

Les marcheurs se dispersent et pendant la nuit, une militante blanche intégrationniste, Viola Liuzzo, qui s'était mise à la disposition des organisateurs pour assurer la liaison entre Selma et Montgomery, est assassinée sur la grande route, à bord de sa voiture. De nouveau quatre membres du Ku-Klux-Klan sont arrêtés. On compte trois morts depuis le commencement de la campagne pour l'égalité du droit de vote : un noir, Lee Jackson, martellement blessé par un policier, et deux blancs. La réaction des blancs honnêtes devant les horreurs de Selma les a désignés à la vengeance des racistes qui les considèrent comme des renégats et d'impardonnables fantaisistes. Qui

à moins de fantaisie qu'un raciste ? Et puis ces gens ne demandent rien pour eux : ils votent, ils ont accès à toutes les écoles. De là à prétendre qu'ils sont payés par des organisations noires !

LES TUEURS... ET LES AUTRES

Il y a aux Etats-Unis, comme ailleurs, deux sortes de racistes : les tueurs et les autres. Parmi ces autres, figure la *John Birch Society*, groupe le plus riche et peut-être le plus puissant. Il revendique 100.000 adhérents et considère que l'addition de fluor dans l'eau, pratiquée dans plusieurs villes pour réduire les risques de carie dentaire chez les enfants, est une conspiration communiste destinée à saper la santé de la nation. Politiquement, l'association se situe à l'extrême-droite du parti républicain. On pense un peu aux partisans de Tixier-Vignancour.

Parmi les tueurs, il y a — ils l'ont prouvé — les membres du Ku-Klux-Klan, nom né d'une déformation du mot grec *kyklos*, cercle. Ce mouvement, fondé en 1866, se réclame de l'Américanisme à 100 % en luttant contre l'influence des noirs, des juifs et des catholiques. Le thème principal de la campagne contre les noirs est leur prétendu désir des femmes blanches, contracté à Paris, « *ville de débauche et de vice* », où ils les fréquentaient librement. On trouvera trace de cette croyance dans la décision prise par les autorités de Montgomery de donner congé à toutes les femmes fonctionnaires blanches, le jour de l'arrivée des marcheurs. Le Klan compte environ 75.000 membres dont les dignitaires sont affublés de noms étranges. Après l'assassinat de Mme Liuzzo, Johnson les a violemment stigmatisés ; il les a qualifiés de « *fanatiques encapuchonnés* » — allusion aux cagoules dont ils s'affublent — et les a priés de « *décamper* » du Klan avant qu'il ne soit trop tard. Leur Mage Impérial et leur Grand Dragon ont riposté en accusant les communistes d'avoir complotté le meurtre de Reeb et de Madame Liuzzo !

Mais il est aux Etats-Unis un certain racisme contre lequel la lutte sera plus difficile parce qu'il est garant de la fonction politique ou administrative. La population d'Alabama est en majorité noire et les noirs ne parleront pas au pouvoir des élus ou des fonctionnaires dont ils conservent un mauvais souvenir. On s'accroche à l'ancien état de choses pour garder sa place. Le gouverneur Wallace est-il dans ce cas ? Jouant d'un vieux fond blanc de sentiment-

talité sudiste, il fut sous le portique du capitole de Montgomery le seul gouverneur à prêter serment debout sur l'étoile de bronze qui commémore l'emplacement d'une autre et éphémère prestation de serment, celle de Davis, élu président par les Etats confédérés.

QUELQUE CHOSE DE CHANGE

L'histoire de Selma est celle de deux politiciens, Wallace et Johnson, qui, sincère défenseur comme son père des droits des noirs, mais en politique intérieure homme de la tactique et du compromis subit la poussée des événements : violences de Selma, réactions de la population blanche et noire, meurtre enfin de deux blancs antiségrégationnistes. Oui, tout cela était derrière Johnson. Espérant l'apaisement avec la fin des manifestations, il adressa d'abord aux marcheurs un appel à « *la sagesse, au respect de la loi et de l'ordre public*. » Ce fut alors que les extrémistes matraquèrent à mort James Reeb.

Le 13 mars, gardant peut-être l'espoir d'une trêve, Johnson reçoit Wallace, mais sur le trottoir de la Maison Blanche, plusieurs centaines de noirs et de blancs conspuent le gouverneur et s'agenouillent sur le trottoir pour chanter des hymnes intégrationnistes. Wallace renâcle. La marche autorisée, il s'en prendra au juge qui l'a permis et « *qui en tant que président d'un simulacre de tribunal a prostitué la majesté dont s'entouraient autrefois les cours de justice* ». Puis, il déclara que son Etat est trop pauvre pour assurer la sécurité des marcheurs. Devant sa mauvaise volonté, Johnson « *fédéraliser* » la garde nationale d'Alabama et lui adjointra des troupes gouvernementales et des avions. Wallace a perdu. Le monde entier condamne son attitude et, sous l'irrésistible poussée des faules bicolores, Johnson deviendra, jour après jour davantage, le défenseur des droits des noirs.

Après son entretien avec Wallace, il annonce l'envoi immédiat d'un projet de loi qui assurerait énergiquement le respect du droit de vote des noirs. Dans un discours du 16 mars, il dit : « *Le moment est venu de donner aux noirs les bénédictions entières de la vie américaine. Ce sont eux... les véritables héros de la crise que nous traversons.* »

Il y a peut-être quelque chose de changé dans la conscience des blancs d'Amérique.

N. de B.-D.

THÉÂTRE

ANDORRA

Bd de Strasbourg

UN théâtre de Paris accueille un théâtre de banlieue... Voici qui est nouveau! L'invitation de Mme Berriau prend valeur d'événement.

Après avoir joué 45 fois « Andorra » à Aubervilliers, nous voici partis pour une nouvelle aventure qui, nous l'espérons, va rencontrer le soutien du plus large public.

Rappelez-vous : le 25 janvier 1965, le M.R.A.P. « inaugurerait » « Andorra » dans le Théâtre tout neuf d'Aubervilliers. Cette avant-première avait valeur de symbole. Aujourd'hui, le lieu est changé, le spectacle — à quelques « raccords près — reste le même...

Voici ce que les critiques parisiens en ont pensé :

LE MONDE : « ... Comme les précédents, ce spectacle d'inauguration répond au souci, hérité du T.N.P. et de Planchon de « véhiculer des idées ». A cet égard, l'auteur suisse-allemand Max Frisch passe à juste titre pour un des dramaturges les plus proches de Brecht. » (Poirot-Delpech.)

L'HUMANITE : « ... Je vous en ai assez dit, j'espère, pour vous faire saisir l'intérêt profond de la pièce... L'atmosphère y est, grâce aux interventions musicales de Joseph Kosma aussi bien qu'aux éléments visuels de André Acquart. Enfin, l'interprétation est en tous points adéquate à la volonté de démontrer en montrant. Jacques Alric (l'instituteur anticonformiste) la domine de toute son autorité qui ne cesse de croître. » (Guy Leclerc.)

COMBAT : « ... C'est une pièce intelligente, courageuse, vibrante. C'est une grande pièce. Je le répète, elle trouve en Gabriel Garran un metteur en scène lucide, accordé, précis. » (Jean Paget.)

PARISIEN LIBRE : « ... Une troupe, un théâtre, une œuvre. Le public suivra. Il suit déjà. » (Georges Lerminier.)

ARTS : « ... Un jeune comédien enfin révélé : Denis Manuel, dans le rôle principal de la pièce de Max Frisch, « Andorra ». « Andorra », c'est le langage dramatique d'aujourd'hui. Passionnant de bout en bout. » (Gilles Sandier.)

FIGARO LITTÉRAIRE : « ... Une vraie pièce de théâtre, et qui signifie quelque chose... La distribution est d'une justesse de ton et d'un équilibre excellent. » (Jacques Lemarchand.)

Le public, lui, l'a déjà consacré à Aubervilliers même, puisque nous avons dû ajouter 15 représentations aux 30 prévues.

A vous de juger maintenant. Le sort d'« Andorra » au Théâtre Antoine dépend beaucoup de vous.

Que tout le talent, le travail mis en œuvre par Gabriel Garran et son équipe, que l'invitation de Mme Berriau dans son théâtre, soient récompensés par votre présence à vous, spectateurs, c'est le seul vœu que nous formulons.

Pendant ce temps, le Théâtre de la Commune continue son histoire à Aubervilliers.

Après avoir présenté « Les Fourberies de Scapin », mis en scène par Edmond Tamiz, c'est la pièce d'Arthur Miller « Mort d'un Commis Voyageur » qui nous préoccupe... Mais cela, c'est une autre aventure...

Claudine BORIS.

Journées d'étude de la Fédération des Clubs U.N.E.S.C.O.

La jeunesse et le racisme

La petite ville de Marvejols, en Lozère, sera ces prochains jours, un haut-lieu de la fraternité humaine. Du 8 au 13 avril, c'est là, en effet, que se tiendront, cette année, le Congrès et les Journées d'études de la Fédération Française des Clubs U.N.E.S.C.O., et le sujet débattu sera : « La jeunesse et le racisme ».

Cette importante initiative nous intéresse évidemment beaucoup : le M.R.A.P. a confiance en la jeunesse pour faire reculer le racisme, et la jeunesse, de plus en plus, qu'elle soit des lycées ou des facultés, des bureaux et des usines, fait confiance au M.R.A.P. pour l'aider dans cette tâche. Aussi, notre Mouvement a-t-il été heureux d'apporter son concours à la préparation des Journées de Marvejols. Ses réalisations, celles également du C.L.E.P.R. (Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux) ont servi pour l'élaboration du questionnaire soumis aux Clubs UNESCO qui existent à travers la France. Le livre de Pierre Paraf, « Le racisme dans le monde », notre brochure « La Communauté des Nations contre le Racisme » ont été considérés, par les organisateurs, comme des documents de base pour l'étude du thème choisi.

LE DIALOGUE OUVERT...

C'est dire tout l'intérêt de l'entrevue que nous a accordée, à quelques jours de l'ouverture des Journées de Marvejols, M. Roger Lhombreaud, qui en a été l'un des initiateurs et qui animera l'un des trois

Un entretien d'Albert LEVY avec Roger LHOMBREAUD, de la Commission française pour l'UNESCO.

groupes de travail siégeant au cours de ces assises. C'est au siège de la Commission française pour l'UNESCO, dont il est membre, que nous reçoit M. Lhombreaud :

— La lutte contre les préjugés raciaux n'est pas pour la Fédération des Clubs UNESCO, une activité occasionnelle, nous déclare-t-il tout d'abord. Même si les Journées d'Études, qui se déroulent à l'occasion de ses congrès sont consacrées chaque année à un thème différent, c'est la vocation même des Clubs UNESCO d'œuvrer à la compréhension entre les peuples, au respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à la connaissance des civilisations, aux échanges qui font se mieux connaître et se rapprocher les jeunes.

M. Torrès-Bodet, alors directeur général de l'UNESCO, a formulé, en 1947, au cours d'un colloque d'éducateurs à Sèvres, l'idée qui nous guide, en déclarant : « Il faut intéresser les jeunes aux nouvelles organisations internationales qui viennent de naître »... Cela supposait d'abord d'introduire leur étude dans les programmes scolaires. Mais, reprise par M. Louis François, inspecteur général de l'Instruction Publique, qui est l'un des responsables de l'enseignement de l'éducation civique, cette idée a abouti à la création des Clubs d'amis de l'UNESCO, application originale de ce qu'on appelle en pédagogie les méthodes actives.

Les membres de ces Clubs, dont les deux tiers environ sont des lycéens font concrètement l'apprentissage de la démocratie. Ils apprennent à participer dans un esprit de tolérance et d'amitié à des échanges de vues opposant les opinions les plus diverses, à rechercher objectivement la vérité à travers toutes les données des problèmes complexes qui se posent aux citoyens. Ces petits groupes, auxquels ils adhèrent librement, ils en assurent eux-mêmes le fonc-

tionnement, la gestion financière. Cela suppose, bien sûr, des animateurs d'une haute élévation intellectuelle et morale. Ce sont généralement des professeurs qui assument cette tâche qui consiste à conseiller, susciter le dialogue et l'initiative, sans jamais se poser en dirigeant.

— Cette forme nouvelle d'éducation civique est-elle largement répandue en France ?

— Il existe actuellement 288 Clubs UNESCO dûment affiliés à la Fédération — qui s'est constituée dès 1956. — Dans certains établissements, ils se heurtent, certes, à quelque incompréhension, en raison d'une conception négative de la neutralité sco-



M. Roger Lhombreaud (à gauche), photographié à Berlin avec le Club U.N.E.S.C.O. du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye, dont il était récemment encore l'animateur.

laire. Or, la neutralité ne doit pas être l'abdication devant la réalité, devant la vie que les jeunes connaissent. Bien au contraire. Chaque jeune, et plus tard chaque citoyen, dispose avec la presse, la radio, la télévision, de moyens d'information nombreux ; mais tous, sont plus ou moins incomplets et imparfaits. Il doit apprendre à ne pas être l'objet passif de ces multiples sollicitations extérieures. Il doit développer son jugement, son esprit critique. Pour cela, nous croyons beaucoup au dialogue, et au dialogue largement ouvert.

AUTOUR D'EUX ET EN EUX-MEMES...

Cette conception se trouve remarquablement illustrée par la façon dont les Journées de Marvejols ont été préparées :

— Nous n'avons pas voulu, explique M. Lhombreaud, demander aux jeunes des Clubs UNESCO de compiler des livres sur le racisme, si grave soit-il, qui sévit dans d'autres pays. Fidèles aux méthodes actives, nous leur avons proposé ce questionnaire, qui les incite à regarder autour d'eux, à réfléchir, à découvrir... On dit souvent que les Français ne sont pas racistes. Pour ma part, je ne suis pas convaincu que ce soit tout à fait vrai. N'existe-t-il pas en France beaucoup de préjugés qui risqueraient de dégénérer, en haines, voire en violences, pour peu que les conditions s'y prêtent ?... C'est donc à une véritable enquête autour d'eux et en eux-mêmes que les adhérents des Clubs ont été invités. Notre questionnaire comporte trois parties : Premièrement « l'analyse du contenu » :

les formes et manifestations du racisme en France. En second lieu, « l'examen de conscience » : les mécanismes psychologiques et les motivations du racisme. Enfin, « les antidotes du préjugé raciste » : expériences et action. C'est le groupe de travail concernant ce dernier point que j'animerai à Marvejols. J'espère qu'il apportera des suggestions utiles et originales, mais il va de soi que nous tiendrons compte largement de la riche expérience de votre Mouvement dans ce domaine essentiel.

— Nous sommes impatientes, quant à nous, de connaître les résultats de cette passionnante entreprise qui rejoint nos propres efforts. Pouvez-vous faire le point d'ores et déjà des travaux préparatoires ?...

— L'enquête effectuée par nos Clubs portait sur les journaux, les livres d'enfants et les manuels scolaires, les films, les émissions de radio et de télévision. Nous leur avons demandé de rechercher non seulement les faits racistes mais aussi les bons exemples d'antiracisme. Dans le cadre de « l'examen de conscience » les jeunes ont tenté d'isoler, de définir les préjugés raciaux qui se glissent dans la vie courante. Ils ont réfléchi aux moyens qu'eux-mêmes pourraient mettre en œuvre pour contrecarrer ces préjugés. Tout cela doit être mis sur fiches, inventorié, et il est évidemment trop tôt pour dresser un bilan. Pourtant, nous avons reçu d'ores et déjà, trois semaines avant notre Congrès, autour de 100 réponses. Elles seront complétées par d'autres. Certaines ne seront connues qu'à Marvejols. Celles que nous possédons déjà serviront de point de départ aux débats des groupes de travail. De plus, des Journées régionales sur le thème du racisme ont eu lieu, notamment à Paris, Nantes, Bordeaux, Lille, et leurs conclusions seront également utilisées.

Ce que je peux vous dire encore, après un premier coup d'œil aux réponses reçues, c'est que notre initiative a été accueillie partout avec un profond intérêt et qu'elle a suscité une véritable fièvre de recherche.

APRES L'ETUDE, L'ACTION

M. Lhombreaud me montre le numéro de mars de la revue « L'UNESCO et ses amis », dont il est le rédacteur en chef, et qui publie les réflexions de certains Clubs sur le racisme, un débat sur le film « Mein Kampf », un poème, gauche mais touchant, dédié par un lycéen à la fraternité humaine. Il nous autorise bien volontiers à reproduire le texte extrait du magazine du Club UNESCO du Lycée de Charolles : « Sommes-nous racistes en Charollais ? »

— Je suis convaincu, lui dis-je, que les informations réunies à Marvejols, les débats qui s'y dérouleront, apporteront une contribution des plus volables à la lutte que nous menons. Vos Journées enrichiront considérablement le patrimoine commun de tous ceux qui entendent s'opposer efficacement au racisme.

— C'est là notre plus cher désir, conclut M. Lhombreaud. Nous souhaitons que les Clubs UNESCO, les jeunes qui en font partie soient, après ce Congrès, mieux armés pour combattre les préjugés raciaux qui, de toute évidence, les préoccupent, les inquiètent. Nous ferons tout ce qui en notre pouvoir pour que ces Journées d'étude débouchent sur des lendemains d'action.

« Sommes-nous racistes en Charollais ? »

Cet article, reproduit dans le numéro de mars de la revue « L'UNESCO et ses amis » a paru préalablement dans le magazine du Club UNESCO du Lycée de Charolles (Saône-et-Loire) :

Les Charollais n'ont pas massacré de Juifs, ils n'ont pas lynché de Noirs, ils n'ont pas fermé leur porte aux Jaunes, ils ne cherchent pas à prouver qu'ils sont des hommes supérieurs, ils ne possèdent pas de « Mein Kampf » comme livre de chevet ! Alors, pourquoi poser ce problème ? Pourquoi ne pas conclure qu'ils ne sont pas racistes ?

Non, ils n'ont pas massacré de Juifs. Oh ! ils ne les aiment pas tellement : « Le Juif, c'est toujours cet homme au même visage inchangé depuis des millénaires, cet homme rusé qui possède de riches magasins, et qui fait ses affaires... ». Pourtant, pendant la guerre, le Charollais a prouvé qu'il acceptait de ne pas être complice, son territoire étant dans la zone de démarcation entre la France libre et

la France occupée. Fermier : il a hébergé des familles juives ; cheminot : il en a transporté sur sa machine ; nos aînés nous ont appris cela. Mais nous savons aussi, que beaucoup se sont fait grassement payer leurs services.

Ils n'ont pas non plus lynché des Noirs, et les événements d'Amérique ne les laissent pas complètement indifférents ; ils donnent tort aux Américains. Pour eux, le Noir est un homme auquel ils donnent un caractère particulier ; il est comme les autres, « mais » il y a toujours quelque chose à ajouter sur lui.

Seulement, Juifs, Noirs, Jaunes, sont peu nombreux dans son domaine. Par contre, Espagnols, Italiens, Algériens sont venus travailler dans les usines. Le Charollais partage son travail avec eux, mais

pas sa vie. Une fois sorti de son travail, le Charollais entend faire valoir ses privilèges, et prend ses distances ; il trouve même normal que certaines familles de cette main-d'œuvre étrangère vivent dans des baraques en bois ; elles ne doivent pas se plaindre, le Charollais n'est pas allé les chercher.

Maintenant, sommes-nous toujours persuadés de notre non-racisme ? Ces hommes qui viennent chez nous sont des « déracinés », et nous augmentons ce déracinement par notre mépris, notre orgueil, notre indifférence ; nous les rejetons toujours plus loin.

Nous aimons cette terre, n'oublions pas que sans elle, nous ne serions pas ; c'est elle qui nous porte ; d'autres hommes sont venus, d'autres viendront. La terre les a acceptés sans leur faire éprouver un sentiment d'infériorité ou de culpabilité.

Solange SINTUREL

HENRI ALEXANDRE

JOURNAUX DE BORD DE LA "SANTA-MARIA"

Première œuvre littéraire sur l'épopée portugaise GALVAO-DÉLGADO

L'idée est ingénieuse.
Daniel MAYER,
« Témoignage Chrétien »

Le livre de Henri Alexandre... vient combler une lacune.
« Le Figaro »

Monsieur Henri Alexandre a le droit d'avoir des lecteurs qui se persuadent de la haute et subtile mission que sert son ouvrage.

Henri HERTZ,
« Europe »

Editions Karolus



O MARC-AURELE...

La nouvelle collection de poche « Garnier-Flammarion » est vraiment très attrayante. Je me suis laissé tenter par un « Marc-Aurèle ». Le texte des « Pensées » est précédé d'une introduction de vingt pages environ, signée de Mario Meunier.

Un passage de cette introduction a provoqué en moi un sentiment pénible dont j'aimerais vous faire part. Voici le passage, page 19 :

« La rébellion était apaisée; « mais pour en effacer les dernières traces, Marc-Aurèle jugea nécessaire de continuer son voyage en Syrie et de se montrer vivant dans tous les pays où Cassius l'avait fait passer pour mort. Par tout où il parut, ce ne fut de sa part qu'humanité et douceur. Seuls les Juifs, malpropres, et toujours séditeux, lui arrachèrent cette exclamation : « O Marc-Aurèle, que tu as à souffrir de ceux qui ne connaissent pas ta bonté ! O Sarmates ! O Marcomans ! J'ai donc trouvé des gens plus méchants que vous ! »

C'est évidemment moi qui souligne !

Voilà un passage qui appellerait bien des commentaires. La première question qui se pose, c'est celle-ci : « Y a-t-il de quoi s'alarmer ? Faut-il s'enflammer dès que l'on entend parler des juifs en mauvaise part, surtout des juifs de l'Antiquité ? »

C'est une question qui mériterait d'être développée. J'avais personnellement jeté hâtivement quelques notes sur le papier, mais je renonce à les transcrire. Je me bornerai à vous livrer mon sentiment personnel à propos du cas qui nous occupe : cela ressemble à un coup de griffe en passant, de vilaine griffe !

Le M.R.A.P. compte un certain nombre d'esprits avertis et compétents. Pourriez-vous par exemple demander à un historien ce qu'il pense de ces quelques lignes ?

Il ne faudrait quand même pas que sous le couvert de « l'histoire », « l'enseignement du mépris » dont parlait Jules Isaac se prolongeât jusqu'à nous !

Je suis heureux qu'il existe une organisation telle que le M.R.A.P. Ce sont de pareilles circonstances qui font apprécier son existence.

Jean ABRAMOVICZ,
Evry-Petit-Bourg (S.-et-O.).

« EGALITE »

ET JUSTICE

J'ai lu récemment dans l'hebdomadaire protestant « Réforme » (7-11-64), un article intitulé : « Conséquences d'un Boycott » sur l'Afrique du Sud.

Je m'attendais à y trouver

des vues proches des miennes (bien que n'étant pas croyant). Quelle n'a pas été ma surprise en lisant cet article de M. C.-H. Von Imhoff ! Certes il n'a rien de raciste. Néanmoins que de bienveillance pour la position ultra-conservatrice (et raciste) de l'Eglise réformée néerlandaise (c'est-à-dire l'Eglise des Boers) ! Que celle-ci connaisse des difficultés avec ses consœurs ne me paraît, en aucune façon, justifier la prolongation (ni une simple atténuation) de l'oppression actuelle des Noirs. L'apartheid doit être détruit. Voilà le postulat de base de toute politique libératrice. Et non : l'unité des Eglises doit être maintenue (quitte, par exemple, à ce que l'apartheid soit simplement atténué ou même résorbé peu à peu).

Par ailleurs, « le coup de chapeau » tiré au passage à messieurs Banda, Kaunda, Tschombé est parfaitement significatif : un éloge discret du néo-colonialisme le plus réactionnaire.

Au fond, que souhaite M. C.-H. Von Imhoff : « L'égalité des Noirs et des Blancs devant la loi ». Quand on sait ce qu'a recouvert et ce que recouvre encore, en maints pays, l'égalité simplement juridique (donc formelle) des individus, il n'est pas besoin d'être prophète pour prévoir ce que serait la situation des Noirs d'Afrique du Sud.

Bernard LEVADOUX,
Volvic (P.-de-D.).

L'ENRICHISSEMENT

MUTUEL

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt le livre de Pierre Paraf, « Le racisme dans le monde ». Cette question me préoccupe beaucoup en ce moment car il semble qu'à notre époque le monde va vers une socialisation plus grande, les relations internationales se développent ; mais d'autre part les luttes raciales et l'antisémitisme sont un obstacle profond à cette évolution de l'humanité.

Je suis institutrice dans une école laïque à Marseille. J'enseigne en fin d'études et je dirige l'école — Marseille étant un port, a une situation privilégiée : toutes les races se côtoient, tous les exodes passent par chez nous. J'ai dans ma classe des juives, des orthodoxes, des catholiques, des Arméniennes (venues d'Arménie russe), des Arabes, des « pieds noirs », des Espagnols... et des marseillaises d'un quartier ayant conservé ses coutumes folkloriques. Je peux montrer à ces enfants (de 12 à 14 ans) l'enrichissement mutuel qu'elles s'apportent et je ne constate pas dans ma classe de divisions. Pourtant, cette question de races différentes est souvent posée.

Mlle BONAFUOX-LICIONI,
Marseille

ALPHABETISATION

Nous avons lu avec retard (puisque c'est grâce aux Documents Nord-Africains publiés par les E.S.N.A. le 31 janvier 1965), l'article d'Alain Gausse « L'alphabétisation, forme concrète d'action contre le racisme ».

Dans cet article, vous demandiez à tous ceux qui participent déjà à une action de ce genre, de se faire connaître. Nous vous signalons donc que nous essayons de promouvoir des cours d'alphabétisation pour travailleurs algériens ou noirs ainsi que pour des femmes chaque fois que cela est possible. Nous recherchons des moniteurs pour les cours avec lesquels nous sommes en relation.

Etienne KELLER,
C.I.M.A.D.E.

ACCUSES

GLOBALEMENT...

Relevé dans un ancien numéro du « Figaro » (29-5-1964), p. 14 : « Les Campinois, voisins du bidonville, s'inquiètent. Ils évoquent l'assassinat, samedi soir, à Saint-Maur de Jean-Paul Pelley, poignardé par un jeune Portugais, Carlos M., à la sortie d'un cinéma. Fait isolé sans doute mais dangereux en puissance. Pour l'instant, les Français du Plateau viennent de redonner vie à l'Association syndicale des propriétaires de Champigny ». Au cours d'une assemblée générale, le 16 mai, ils ont élu un nouveau bureau et arrêté plusieurs décisions après étude (sic) des problèmes posés par « la présence de plus de 10.000 Portugais vivant dans le bidonville le plus important et le plus infect de France » : risques d'épidémies, dévaluation des propriétés, promiscuité, cohabitation, etc.

Voilà ce qu'on trouve dans un journal que lisent principalement les classes moyennes. Nous reconnaissons là le procédé : accuser toute une race sur un simple cas particulier, plutôt que de dénoncer une société où subsistent des bidonvilles... Le racisme le plus absurde n'est pas l'apanage exclusif de quelques feuilles extrêmes. Il s'introduit peu à peu dans les journaux qui se vendent le plus. On chasse le Portugais, comme on chasse le communiste.

... Ainsi, pour des millions de personnes, l'ennemi, ce ne sera pas l'odieuse régime de Salazar ou la barbarie d'une société où domine l'exploitation, mais ce sera le travailleur portugais ou le militant communiste. Signalons, dans le même numéro, un éloge (p. 1 et 3) du régime franquiste qui est cependant celui d'une Espagne où l'Inquisition demeure une réalité.

Bientôt, ce ne sera plus seu-

lement le « Figaro ». N'est-il pas déjà inquiétant que dans certains milieux de la classe ouvrière, certains militants appellent les Nord-Africains des « ratons » ou raillent ouvertement les noirs, qu'ils traitent de « sales nègres » ? Fait tout autant significatif : on traite l'étudiant de parasite, sous prétexte qu'il n'a pas encore une profession (comme s'il n'était pas contraint au travail noir dans un grand nombre de cas...) C'est là aussi l'une des formes du racisme : l'étudiant est accusé globalement sur de simples présomptions.

Alain GARDET,
Nanterre (Seine)

L'INCIDENT...

Je me permets par la présente, de porter à votre connaissance une altercation intervenue entre un couple de clients, Monsieur et Madame M., ma femme et moi-même, dans le magasin de confection que je gère à Paris, dont voici les détails.

A la suite de retouches effectuées sur une robe qui ne les a pas tout à fait satisfaits, ces personnes vindicatives nous ont insultés publiquement en présence de plusieurs clientes et des employées du magasin, en traitant ma femme de « Sale juive » et autres qualificatifs. En tant que déporté juif et ancien résistant, j'ai été profondément affecté par ces odieuses paroles.

Je sais avec quel acharnement vous continuez à mener la lutte nécessaire contre l'antisémitisme, malheureusement trop répandue autour de nous encore actuellement. Jugez-vous donc bon de prendre en considération cette affaire et de poursuivre ces personnes ? S'il y a lieu, veuillez avoir l'obligeance de m'indiquer par quels moyens.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Messieurs, mes respectueuses salutations.

M. R..., Paris

... EST CLOS

J'ai été très touché par l'intérêt que vous avez porté à ma requête auprès de votre Mouvement, et je tiens à vous en remercier vivement ainsi que M. Julien Aubart, pour tous les renseignements que vous m'avez fournis.

Mais suite à la visite de mon client au magasin, qui a accepté de présenter ses excuses à ma femme et à moi-même publiquement, je pense ne plus devoir poursuivre cette affaire comme je l'entendais et en rester là.

Dans l'espoir que pareilles choses ne se reproduisent plus, veuillez croire, Messieurs, à mes sentiments les plus dévoués.

M. R..., Paris

Ce que sera l'exposition LINCOLN

CENT ans après l'assassinat de Lincoln par un adversaire fanatique de l'émancipation des Noirs, c'est l'honneur du M.R.A.P. d'organiser à Paris une exposition évoquant ce tragique événement et les conditions dans lesquelles il a eu lieu.

Qui était A. Lincoln ? dans quel esprit a-t-il conçu son geste mémorable en faveur des esclaves ? quelles en furent les conséquences dans l'immédiat comment se situe cet événement dans l'ensemble de la lutte des Noirs pour leurs libertés ? A. Lincoln était-il un précurseur de l'antiracisme tel que nous le concevons actuellement ?

Autant de questions que cette exposition commémorative va éclairer par un riche ensemble des documents.

La première partie de l'exposition retracera les épisodes de la vie de Lincoln de sa naissance (1809) jusqu'à son « inauguration » en tant que président des Etats-Unis (1861). Cet ensemble comprendra une carte avec indication des déplacements de Lincoln à travers le pays consécutifs à diverses phases de son activité. Cette carte sera illustrée par des photos correspondantes. Sa vie familiale apparaîtra à travers des photos et leurs légendes, en partie constituées par des citations appropriées.

La seconde partie aura pour titre : « Le temps de Lincoln ». Elle illustrera le cadre américain à l'époque, montrera l'essor de l'économie dû au développement des moyens de transport et aux inventions techniques, la formation des Etats confédérés et l'antagonisme entre le Nord et le Sud dû à la différence de leurs situations économiques respectives et au problème posé par l'esclavage. Un certain nombre de panneaux présenteront les conditions de vie des esclaves noirs et les premières manifestations de la lutte anti-esclavagiste. Les textes de la Déclaration de l'Indépendance (1776) et de la Constitution des Etats-Unis (1787), contradictoires en ce qui concerne les droits des gens de couleur, y figureront en tant que bases juridiques de la situation.

La troisième partie ayant pour titre : « Le Président », comprend la période électorale, l'entrée au Capitole, l'assassinat et les répercussions de cet événement sur l'opinion publique dans le monde entier. C'est dans cette partie de l'exposition que diverses citations prises dans les écrits et les discours de Lincoln montreront l'évolution de son comportement à l'égard du problème de l'esclavage, selon qu'il l'aborde en fonction de préoccupations morales ou de son action d'homme d'Etat.

La quatrième et dernière partie : « Cent ans après », constituera un bref bilan. Des photos illustreront la situation des Noirs de nos jours, la lutte pour l'intégration et l'opposition des racistes, les interventions des présidents Kennedy et Johnson.

Une présentation de livres et de disques ayant trait à tous ces problèmes complètera cet ensemble. Et les visiteurs auront la possibilité d'approfondir leur connaissance grâce à une plaquette éditée par le M.R.A.P.

L'exposition A. Lincoln aura lieu du 8 au 14 mai, dans la semaine qui précède la Journée Nationale et se terminera à la veille de l'ouverture de nos assises au palais de l'UNESCO. Il appartient à tous nos amis de contribuer à son succès.

Brigitte BLOND.

L'AGITATION NEO-NAZIE

★ Suite de la page 5

- le droit de tous à la culture, sans distinction de classe, de race ou de confession ;
- la condamnation de toute incitation à la haine raciale ;
- le respect de la dignité humaine.

Ils ont attiré l'attention de l'opinion publique sur l'extrême gravité que revêt toute agression de caractère raciste.

Après ces incidents, le Comité anticolonialiste de Rennes (F.E.A.N.F., U.N.E.A., U.N.E.F., Association Générale des Etudiants Guadeloupéens, Union des Etudiants Communistes) unanime, a publié un communiqué dans lequel il :

- condamne le racisme sous toutes ses formes ;
 - approuve le texte de protestation des étudiants de M.P.C. ;
 - exige que toute lumière soit faite sur l'identité des auteurs de cet incident et qu'une prise de position officielle, claire, soit adoptée par les autorités universitaires.
- De son côté, le Centre catholique des

étudiants rennais, dans un long communiqué, rappelait la doctrine de l'Eglise face au racisme : « Jean XXIII proclamait de son vivant : « la vérité doit présider aux relations entre les communautés ethniques. Cette vérité bannit notamment toute trace de racisme : l'égalité naturelle de toutes les communautés ethniques en dignité doit être hors de conteste. Il ne peut pas exister d'êtres humains supérieurs à d'autres, par nature ; par nature, tous sont d'égale noblesse. Chaque communauté est comme un corps dont les membres sont des hommes. »

Nous espérons très sincèrement que des mesures adéquates et énergiques seront prises pour mettre un terme à l'agitation raciste, qui va à l'encontre de tous les efforts poursuivis tant sur le plan gouvernemental qu'au niveau des peuples pour développer la coopération entre la France et les pays africains.

Ainsi seulement le troisième terme de la devise française « fraternité » ne sera pas un mot vide de sens.

Emmanuel N'GASSA.

D'AUTRES VIOLENCES

Les menées racistes de Rennes, ne sont qu'un cas parmi d'autres. Depuis la tentative d'agression contre le siège du M.R.A.P., en février dernier, les groupes néo-nazis se sont livrés à des actes nombreux de violences, dont nous avons cité quelques-uns dans notre dernier numéro, et qui n'ont pas cessé depuis.

Le jeudi 1^{er} avril vers 19 h. 30, place de la Madeleine, un lycéen, militant du M.R.A.P., a été agressé par des jeunes du « Mouvement Occident » qui manifestaient aux cris de « Vietcong assassin ! Les « marines » à Hanoi ! » Notre ami, qui passait en « Solex », avait été reconnu par l'un des manifestants. Il fut blessé à la tête à coups de matraques. Les nombreux policiers présents ont déclaré n'avoir rien vu.

Dans un lycée de la proche banlieue parisienne, un adjoint d'enseignement, d'origine antillaise, a reçu une lettre anonyme d'injures, le menaçant de l'intervention du « Ku Klux Klan ».

Des élèves juifs et noirs de ce même lycée ont été insultés et molestés.

■ A Lyon, frappés à coups de matraques par des nervis de la Fédération des Etudiants Nationalistes, qui distribuaient des tracts à la sortie du restaurant universitaire, deux étudiants de l'U.N.E.F. ont été gravement blessés.

IL EST TEMPS...

Il est temps que les pouvoirs publics agissent contre les groupes néo-nazis, contre leur presse qui, en violation de la loi, représente une excitation permanente à la haine raciste et antisémite.

Le M.R.A.P. a proposé au ministre de l'Intérieur des mesures efficaces. Il est intervenu auprès de la R.A.T.P. pour que soient éliminés les graffiti racistes dans les couloirs du métro.

Tous les antiracistes demandent qu'il soit mis fin à cette situation scandaleuse, qui menace la sécurité des citoyens et constitue une honte pour notre pays.

CLERMONT-FD : Deux journées antiracistes

Le Comité du M.R.A.P. de Clermont-Ferrand a organisé avec beaucoup de succès une série de manifestations autour de la pièce « Andorra ». Montée par la Comédie de Saint-Etienne, dans une mise en scène de Jean Dasté et Michel Dubois, l'œuvre de Max Frisch fut présentée au public clermontois par Pierre Paraf, président du M.R.A.P., lors de la soirée du mercredi 24 mars.

Le lendemain 25 mars, le président Paraf devait signer son livre « Le racisme dans le monde », dans une importante librairie de la ville. Plusieurs dizaines de livres furent vendus.

Une exposition de photos sur le racisme avait été installée depuis le 20 mars dans les vitrines de la librairie, suscitant la curiosité et l'intérêt des passants.

Le 25 mars au soir, une conférence-débat était organisée à la salle Gaillard, avec la participation de Jean Dasté, directeur de la Comédie de Saint-Etienne, sur le thème « Le théâtre et le racisme ».

Les principaux journaux clermontois se firent l'écho de cette brillante soirée, au cours de laquelle le public, venu très nombreux, manifesta son intérêt en participant à un débat très animé.

M. Jean Dasté devait mettre l'accent, comme le rapporte « La Montagne », sur le thème de l'engagement. « Le théâtre est divertissement, mais aussi angoisse. Il est donc le reflet de la vie », déclara-t-il notamment.

Pierre Paraf a insisté ensuite sur la nécessité de « lutter contre les résurgences périodiques du racisme, par la loi, l'éducation et la mobilisation des consciences ».

« Le président Paraf, écrit « La Liberté », a montré comment, depuis les dramaturges grecs de l'Antiquité jusqu'à Frisch, en passant par Molière et Hugo, tout ce qu'il y a de grand dans la pensée universelle a contribué au combat antiraciste. »

Les organisateurs clermontois de ces diverses manifestations ont droit à toutes nos félicitations.

UN PEU PARTOUT...

Au début de février, le Professeur Robert Weill, membre du Bureau du M.R.A.P. de la Gironde, a fait une conférence au Foyer des Auberges de Jeunesse, à Bordeaux.

Le vendredi 9 avril, le président Pierre Paraf fait une conférence sur le racisme devant les étudiants de l'Ecole Centrale.

Une exposition de photos et documents sur le racisme, fournis par le M.R.A.P., aura lieu du 20 au 27 avril dans les locaux de la Maison des Jeunes de Meaux et sur son initiative.

Le mardi 27 avril, le film « La chaîne » sera projeté. Un débat, animé par Armand Dymenstajn, suivra la projection.

Une conférence sur le racisme, faite par Jean-François Held, aura lieu, le 5 mai à la Maison des Jeunes de Sceaux.

L'Association Générale des Etudiants Nord-Africains organise, le vendredi 30 avril, à 20 h. 45, 115 bld Saint-Michel, une réunion au cours de laquelle Roger Maria parlera des « manifestations actuelles du racisme liées aux problèmes des Nord-Africains ».

M^{me} De Felice présidera la soirée, à laquelle participera également Nicole de Boisanger-Dutheil.

Une exposition sera parallèlement présentée dans les locaux de l'organisation.

S'adressant aux étudiants en Droit de la Faculté de Lille, Maître Schapira, secrétaire national du M.R.A.P., parlera du « néo-nazisme » le mardi 4 mai.

« Racisme et Antisémisme en 1965 » sera le thème de la Conférence organisée à Limoges par l'Union Rationaliste, le mercredi 5 mai, avec la participation de Roger Maria, membre du Bureau National.

L'Association Corporative des Etudiants en Sciences de la Faculté d'Orsay a invité Maître Schapira à parler du racisme et de la prescription des crimes nazis, le mercredi 5 mai, à midi.



GRENOBLE : « One potato, two potato »

Le Comité du M.R.A.P. de Grenoble a organisé le samedi 3 avril, un gala cinématographique avec le film de Larry Peerce : « One Potato, two Potato ».

Un public nombreux assistait à la soirée qui remporta un brillant succès. Un débat animé suivit la projection.

Le Comité de Grenoble prévoit d'autres manifestations, en particulier, autour de la pièce de Max Frisch « Andorra », qui doit être représentée prochainement à Grenoble par la Comédie de Saint-Etienne.

CHAMPIGNY : Cinq conférences

Le Comité du M.R.A.P. de Champigny a organisé, du 30 mars au 3 avril 1965, une série de conférences-débats suivies chacune de la projection du film autrichien : « Le dernier pont », sur les thèmes suivants : « Le problème de la prescription et le châtiment des criminels nazis », par Maître Dymenstajn, membre du Bureau National du M.R.A.P. ; « La race blanche est-elle menacée », par Pierre Coula ; « L'Apartheid en Afrique du Sud », par M^{me} Jean-Jacques De Félice ; « Y a-t-il un danger néo-nazi », par Albert Lévy, secrétaire national du M.R.A.P. ; « Racisme et antiracisme en 1965 », par Jacqueline Marchand, membre du Conseil National du M.R.A.P.

ALPES-MARITIMES : Projections et débats

Le samedi 20 mars était projeté au Ciné-Club de Biot, le film tchèque « La Mort s'appelle Engelchen », sur l'initiative du Comité du M.R.A.P. des Alpes-Maritimes.

Sous le patronage du M.R.A.P., également, l'Union Générale des Etudiants de Nice et le Cercle Laïque des Etudiants de Nice et des Alpes-Maritimes (U.G.E.N. et C.L.E.N.A.M.) ont projeté, le mercredi 24 mars, à 20 h. 45, à leur ciné-club du Théâtre du Vieux Nice, le film de Jan Nemec, « Les Diamants de la Nuit », grand prix du festival de Mannheim, qui fut présenté par le professeur Francis Legend, directeur des Rencontres Internationales du Film pour la Jeunesse.

La projection fut suivie d'une discussion animée, à laquelle participèrent les dirigeants des ciné-clubs « Gérard Philipe » de Grasse et de Menton, « Champ contre Champ » de Cannes, « Ciné Jeunesse » de Canne, et le ciné-club de Biot.

PARIS-20^e : Brillants débuts

Une vente-signature du livre de Pierre Paraf « Le racisme dans le monde », a eu lieu le samedi 3 avril, à la librairie de M. Jaoui, 2, rue des Maraichers.

Elle fut précédée d'une soirée antiraciste organisée à la Maison des Jeunes, le vendredi 2 avril, avec projection du film américain « La Chaîne » suivie de débats et à laquelle ont participé environ 150 personnes.

Dans le cadre de la préparation de ces deux manifestations, des contacts fructueux avaient été pris avec diverses organisations et personnalités.

Une délégation du M.R.A.P. au Congrès de la L.I.C.A.

Invité au Congrès de la L.I.C.A. (Ligue Internationale contre l'Antisémitisme), le M.R.A.P. s'y est fait représenter, le 27 mars, par une large délégation composée d'Albert Lévy, René Baboulène, Françoise Lemort, Claude Rutili, Joseph Creitz, Emmanuel N'Gassa et Henriette Brunie.

Prenant la parole au cours d'une séance consacrée aux problèmes de l'enseignement, Albert Lévy a souligné au nom de la délégation, l'importance de « l'éducation à la fraternité » ; il a évoqué les efforts poursuivis par le M.R.A.P. dans ce sens, depuis le colloque organisé il y a 5 ans à la Sorbonne, qui a abouti à la création du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.).

Albert Lévy a donné lecture d'un message de Pierre Paraf et Charles Palant, président et secrétaire général du M.R.A.P., formulant l'espoir que les débats favorisent la rencontre et la coopération des amis du M.R.A.P. et de la L.I.C.A. dans une action féconde.

Le devoir de chacun

CHACQUE semaine le M.R.A.P. envoie ses Conférenciers à travers la France.

Chaque mois, le M.R.A.P. diffuse les résultats de son action et alerte les antiracistes à l'aide de son journal « Droit et Liberté ».

Chaque année le M.R.A.P. organise une Journée Nationale où les antiracistes se retrouvent, débattent de leurs tâches et exposent leurs espoirs fraternels.

Cette année, le M.R.A.P. ajoute l'organisation d'une grande exposition consacrée à Lincoln, hommage au Président des Etats-Unis assassiné, il y a un siècle en raison de son action contre l'esclavage.

Aussi la diffusion de nos cartes d'amis présente-t-elle un double intérêt :

- assurer, d'une part, le soutien financier, si nécessaire à la vie de notre Mouvement dans les circonstances actuelles ;
- permettre à la grande famille antiraciste de s'élargir, de se renforcer.

Jusqu'à ce jour, personne n'a fait appel, en vain, au M.R.A.P. N'est-il pas juste qu'en retour vous lui marquez votre sympathie et lui montriez combien vous appréciez ses efforts ?

La bataille contre la prescription

★ Suite de la page 4

Plus uni le mouvement général pouvait être plus efficace.

Aujourd'hui, peut-être, il y a un risque de voir certains se démobiliser après le vote du Bundestag.

Il s'agit moins d'en être surpris que d'agir en conséquence, car fort du vote unanime du Parlement français il faut tout faire pour porter le débat dans les instances internationales.

Il faut, natamment obtenir du Gouvernement de la République que la question soit introduite à l'O.N.U., dont une décision aurait force de loi en Allemagne qui ne saurait s'arroger le droit de décider seule en une matière où tous les peuples victimes du nazisme ont un incontestable droit de décision.

La France s'honorait grandement en prenant une initiative dans ce sens.

Mais les instances internationales tout comme les gouvernements sont sensibles à la pression de l'opinion. Aussi est-il nécessaire que nos organisations nationales trouvent franchement le chemin de l'action unie, qui répond à l'attente de notre propre opinion publique.

En outre la participation massive aux

différentes manifestations commémoratives du 20^e anniversaire de la Libération des camps témoigne du profond attachement du peuple français aux idéaux de liberté et de paix.

Agissant dans l'union, nous pourrions en France, être à l'origine de quelque imposante manifestation internationale.

LE M.R.A.P., DE TOUTES SES FORCES...

Notre Mouvement s'offre de toutes ses forces à favoriser tous les rapprochements. La Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix que nous organisons le 16 mai prochain au Palais de l'U.N.E.S.C.O., obordera avec un relief tout particulier le problème de la prescription dans le cadre général de notre action antiraciste.

Placée sous le double signe du centième anniversaire de l'assassinat d'Abraham Lincoln et du vingtième anniversaire de la victoire sur Hitler, notre Journée Nationale sera à coup sûr une éclatante occasion de signifier que la lutte contre la prescription se poursuit.

En offrant de favoriser la cohésion de cette campagne, notre Mouvement n'ex-

prime aucun autre désir que celui d'y prendre part de toutes ses forces.

Le M.R.A.P. porteur et continuateur des traditions nationales de lutte contre l'intolérance raciste, s'honore de compter dans ses rangs des hommes de toutes confessions, de toutes opinions. Exempts de tout sectorisme, les antiracistes qui militent au sein du M.R.A.P. ont une haute conscience de la malfeasance du racisme qu'ils combattent en toutes circonstances, en tous lieux, car sous quel ciel le racisme serait-il tolérable ? Et avec quel racisme, un compromis serait-il possible ?

En un temps où les progrès de la Science, des techniques pourraient ouvrir au monde la voie à une humanité pacifique et fraternelle, le moment est moins que jamais à l'oubli, car notre monde est encore en proie de nombreux conflits racistes.

Notre monde est encore celui de l'apartheid, de la ségrégation, des nationalismes exacerbés, des préjugés tenaces qui ajoutent chaque jour de nouveaux noms à la liste déjà si longue des martyrs du racisme.

Moins que jamais notre temps ne saurait être celui de l'oubli.

L'oubli dont Vercors écrivait qu'il est presque aussi grave que le crime

Charles PALANT.

QUAND LES JEUNES METTENT UN PEU D'AIR DANS LA CHANSON

La fréquentation quotidienne des couloirs du spectacle, celle des maisons de disques et d'éditions musicales n'est pas faite pour enthousiasmer ni réchauffer l'espérance aux cœurs de ceux qui guettent dans toutes les manifestations de l'art un signe de noblesse et de fraternité.

D'auditorium en antichambres, je les écoute parler, prisonniers d'une industrie qui tourne à l'épicerie, ces jeunes qui tentent de se faire un nom dans la chanson.

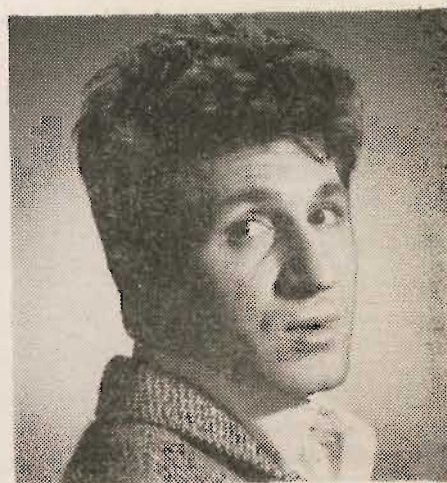
A qui la faute si les ondes nous déversent à satiété des onomatopées délirantes, des soi-disant poèmes où la licence commence parfois avec l'orthographe et s'achève sans rime... quand à la raison?... Les jeunes, pris entre la difficulté de s'exprimer et les « conseils » des grands « pontes » de la radio et du disque s'essouffent à recommencer pour la centième fois le « gros tube » qui a fait gagner des millions, ou la confession érotico-anarchiste qui



Enrico MACIAS. — Le racisme ? Je connais cela.
(Photo Gérard Neuvecelle).



Richard ANTHONY. — Il n'y a pas de frontière pour ceux qui veulent la paix.
(Photo Pathé-Marconi).



MOULOUDJI. — Le déserteur revient dans les discothèques.
(Photo Hollywood).



Une enquête de Bernard SANNIER- SALABERT

les portera, pour trois minutes aux premiers rangs du Hit-parade.

Parfois une heureuse année nous fait don d'une vraie chanson, où l'idée ne tourne pas en rond, où, sans prétendre au « Message » le poète s'interroge, nous force ainsi à réfléchir avec lui, et c'est « Nuit et Brouillard », « Quatre cents enfants noirs » de Jean Ferrat (Barclay 80 213 S) que l'actualité, un certain contexte politique, jette au milieu de notre guimauve radiophonique quotidienne... et pourtant qui se souvient que le même Ferrat a écrit : « Le Polonais » ? (Decca 124018 S).

Car c'est un des privilèges de la chan-

son, une de ses missions essentielles que de véhiculer des idées. Ces Messieurs de la censure ne le savent que trop bien qui mettent à l'index certains refrains... les plus pacifistes, s'ils vont contre leurs idées.

Mais s'il est facile de priver le public des chansons de Colette Magny (« Frappe ton cœur », LDZ M 4289, Chant du Monde) dont la richesse d'inspiration est proche d'un certain lyrisme verbal mal soutenu par une musique très peu populaire et dont les idéaux s'expriment sous une forme trop directement politique, il est difficile de faire taire le chant de la raison et de l'amour.

Et c'est ainsi que le public connaîtra quand même, lauréat par l'Académie de la Chanson : « Il y avait tant de Muguet » de Rose-Marie Moulin et Hélène Martin, qu'interprète Marc Ogeret.

Marc Ogeret qui m'a déclaré : « L'antiracisme ? c'est une fonction naturelle pour tout homme épris de liberté ».

Mais toutes les chansons de Marc Ogeret ne sont-elles pas des chants d'amour et de paix ? (Pacific 21076 B).

Ces problèmes de la paix et du racisme, comme un flot longtemps endigué éclatent soudain aux feux de la rampe et ses chantres portent les noms les plus connus, les mieux placés pour

cristalliser l'intérêt du grand public. Voici Richard Anthony (Columbia-ESRF 1623) dont la progression vers la chanson douce et bien faite amène, en son temps, cet excellent titre de Fernand Bonifay et B. Schoenen : « Je me suis souvent demandé »... « pourquoi les noirs eux, n'avaient pas comme les blancs les mêmes droits ? » Comme quoi le succès n'étouffe pas le cœur.

Voici Enrico Macias (Pathé Marconi-EG 862) qui à son tour découvre l'inutilité des guerres dans une très belle chanson « Est-il un ennemi ? » de P. R. Blanc, J. Demarny et E. Macias. Mais ce champion de la tolérance nous avait déjà signé un succès qui allait beaucoup plus loin que ses quarante cinq tours : « Enfants de tous pays » (EG 641).

Voici Pierre Louki (Fontana 460909) qui se souvient avec émotion que : « Ça fera vingt ans ». Cet auteur sensible dont la diversité d'inspiration n'a d'égal que la sincérité de ses textes raconte ici le pénible souvenir d'une exécution, sans emphase mais non sans grandeur, avec un ton juste que émeut et captive.

Mais l'histoire de la chanson « qui-ne-plait-pas-à-tout-le-monde » a parfois des rebondissements inattendus.

« Le Déserteur », l'une des chansons les plus acides du regretté Boris Vian, fut écrite en 1955. Mouloudji, pressenti pour l'interpréter fut, lui-même, gêné par certains passages, Vian lui laissa la liberté de les modifier. Quelques mois après la parution du disque, la chanson fut retirée du circuit commercial... puis du catalogue de la firme où elle était enregistrée. Pourtant « Le Déserteur » revient à nos oreilles grâce au courage de son interprète qui produit lui-même ses disques (Disque Mouloudji MM301B, distribution Festival)... mais est toujours interdit sur les ondes.

« La petite juive », de Maurice Fannon a plus de chance chez C.B.S., qui continue sa route, indépendante, tout comme le disque de Hugues Aufray (Barclay 70755) qui, sous le titre : « Personne ne sait », se contente d'affirmer que « Nous sommes tous frères et c'est bien comme ça ».

Le grand exclu de ce mois restera, sans contexte, notre ami Paul Louka (Philips 437010 BE) qui a eu l'audace de composer une chanson spécialement pour stigmatiser « Les Américains » et leur racisme anti-noir.

« J'aurai peut-être des ennuis à vouloir chanter jour et nuit cette chanson, mais rien ne m'empêchera de la chanter ». Paul Louka est trop Belge, il est né à Marcinelle, qui lui a inspiré une très belle chanson complétant cet enregistrement — pour ne pas faire un rapprochement dans ses couplets avec les problèmes de ségrégation belges, français, etc... Et, menant jusqu'au bout sa démonstration, il fait le parallèle, entre la lutte des provinces bretonnes ou flamandes qui font de nous... des Américains. Voilà une chanson à la musique très actuelle et qui doit devenir un succès. Seule leur d'espoir dans cette déchirante accusation : « L'équation de l'Espérance : cinquante pour cent d'Américains qui un jour feront prendre l'air à cinquante pour cent de crétiens qui entretiennent ce cancer américain ».

Et, pour conclure, sans concession aucune aux tabous du jour, Paul Louka, fait le procès du « métier » de chanteur dans une remarquable satire : « Pour des Prunes ».

Voilà un disque bien agréable et qui vous recommande avec la chanson. Enfin, un grand souffle d'air pur passe sur la chanson, peut-être que demain les « copains » prendront conscience de mériter mieux que leurs sempiternels niai-yéh-series et feront avec nous un « malheur » à Paul Louka.

Bernard SANNIER-SALABERT



Hugues AUFRAY. — Nous sommes tous frères et c'est bien comme ça.
(Photo Jean-Pierre Leloir).



Marc OGERET. — L'antiracisme ? Une nécessité pour l'homme épris de liberté.



Pierre LOUKI. — Ça fera vingt ans.
(Photo Philips).



Paul LOUKA. — J'aurai peut-être des ennuis à vouloir chanter « Les Américains ». (Photo Philips).



EN VENTE dans toutes les bonnes
Maisons de Literie et d'Ameuble-
ment et les grands Magasins.

L'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

vous recommande pour les

VACANCES DE PAQUES

VOYAGES GROUPES PAR AVION POUR ISRAEL
Départ : 29 Mars Retour : 10 Mai
Départ : 8 Avril Retour : 22 Avril
et nombreux autres départs en AVRIL
Prix : à partir de F 980 (9 jours)

Pour les vacances d'ÉTÉ en ISRAEL

PAR BATEAU (avec pension complète)
2 SEMAINES en Kibboutz — et 10 jours d'excursions
Départ chaque semaine à partir du 24 Juillet
Prix : F 1.030 + Taxes 70
2 SEMAINES au bord de la Mer en village de vacances
et 10 jours d'excursions
Prix : F 1.350 + Taxes 70

PAR AVION (avec pension complète) - Même voyage
Séjours de 2 - 3 et 4 semaines
Prix : à partir de F 1.230 de Paris

Pour tous renseignements :

18, rue Bleue, Paris-9^e — PRO. 91-09 — 4 lignes (Métro Cadet)
78, bd Barbès, Paris-18^e — ORN. 09-00 (Métro Château-Rouge)